



2016

Étude Nationale

ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2015



Rapport



Bureau
international
du Travail



2016
Étude Nationale

ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2015

Rapport



Bureau
international
du Travail





PRÉFACE

La crise de l'emploi des jeunes reste d'actualité au niveau mondial et se caractérise par les faits majeurs suivants : (i) hausse du chômage, (ii) baisse de la qualité des emplois pour ceux qui trouvent du travail, (iii) accroissement des inégalités d'accès sur le marché du travail entre les différents groupes de jeunes, (iv) transition de l'école vers la vie active de plus en plus longue et précaire. Madagascar n'y échappe pas et c'est ainsi que le pays a été parmi ceux sélectionnés pour mener « l'Enquête sur la Transition vers la vie Active » (ETVA).

L'OIT a conçu l'ETVA pour aider les Etats membres à construire une base de connaissances sur l'emploi des jeunes dans le cadre de l'appui aux gouvernements et aux partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de réponses intégrées aux politiques de l'emploi. L'OIT renforce ainsi la capacité des institutions nationales et locales à entreprendre une analyse fondée sur des preuves permettant d'avancer dans le processus de décision politique sur la base du dialogue social.

Le présent rapport, qui analyse les résultats de la deuxième enquête menée à Madagascar en 2015, est le produit d'un partenariat entre l'OIT et la Fondation MasterCard et effectué dans le cadre du projet «Work4Youth» impliquant une collaboration avec des partenaires statisticiens et des décideurs politiques dans 34 pays à revenus faibles ou intermédiaires afin d'aider les gouvernements et les partenaires sociaux dans l'utilisation des données pour la conception et

la mise en œuvre de politiques efficaces. Cette deuxième phase a permis, entre autres, de révéler que la situation de pauvreté des jeunes malgaches s'est aggravée dans la mesure où le pourcentage de ceux issus des ménages pauvres a augmenté. Cette pauvreté, toujours citée comme la principale barrière à l'éducation et aux formations des jeunes, handicape leur transition vers la vie active. Il est également frappant de constater la hausse du taux de chômage des jeunes au détriment des jeunes femmes et des jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur. La durée du chômage qui devient relativement faible ainsi que la prolifération du sous-emploi confirment aussi la vulnérabilité des jeunes qui restent dans des situations de précarité en matière d'emplois. Dans la situation actuelle de faiblesse du tissu économique du pays, la transition directe est plus facile vers un emploi indépendant et cela devrait inciter les jeunes à s'y orienter et les parties prenantes à développer des politiques et stratégies efficaces dans ce domaine.

Le désespoir envahit la population jeune, compte tenu de la difficulté à s'insérer sur le marché du travail. Le défi majeur est donc de sauver cette génération de jeunes et de transformer cette jeunesse désespérée et désorientée en moteur de développement. Dans ce cadre, le dynamisme et les talents des jeunes malgaches peuvent constituer une force majeure pour relancer l'économie du pays et générer une croissance riche en emplois. L'engagement des gouvernements, des syndicats et des organisations d'employeurs, avec l'appui des

partenaires et donateurs internationaux, comme la Fondation MasterCard, est fondamental pour que des politiques et programmes spécifiques et ciblés soient dédiés en faveur de l'emploi des jeunes femmes et hommes dans leur parcours d'insertion sur le marché du travail. L'OIT reste disposée à accompagner les acteurs du monde du travail dans cet objectif et espère qu'ensemble des solutions adaptées et innovantes soient trouvées et mises en place pour faire face à la crise de l'emploi qui a trop duré.

Azita Berar Awad
Directrice

Christian Ntsay
Directeur

Département des Politiques de l'Emploi

Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores,
Maurice et les Seychelles



REMERCIEMENTS

L'édition 2016 de l'enquête sur la Transition de l'Ecole vers la vie Active à Madagascar a été réalisée par l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT), grâce au projet « Work4Youth », un partenariat entre le Bureau International du Travail (BIT) et la Fondation MasterCard. Cette enquête a été conduite par l'INSTAT sous la supervision de M. Faly Rakotomanana. L'auteur saisit cette opportunité pour remercier M^{lle} Yonca Gurbuzer et M^{me} Sara Elder du projet Work4Youth pour leur soutien technique à tous les stades de l'enquête. De plus, nous adressons nos

sincères remerciements à M. Christian Ntsay, Directeur du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles et à M^{me} Clara Ramaromanana, point focal pour l'Emploi des Jeunes au Bureau de Pays, pour leur appui dans ce processus. Enfin, le BIT tient à souligner le soutien apporté par la Fondation MasterCard qui permet à la recherche d'avancer, dans le cadre du projet Work4Youth.



AVANT-PROPOS

Madagascar, à l'image des pays en développement, est constitué principalement de jeunes. En 2012 la moitié de sa population a moins de 20 ans. Pourtant, la majorité des jeunes rencontre des grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT) a réalisé la deuxième phase de l'Enquête sur la Transition vers la vie Active en 2015 avec l'appui technique et financier du Bureau International du Travail (BIT) pour mieux comprendre ce processus long et difficile de la transition des jeunes vers la vie active.

L'enquête ETVA permet d'examiner les caractéristiques individuelles des jeunes qui déterminent leur difficulté à s'insérer vers un emploi décent. Elle permet également d'identifier les caractéristiques de la demande de travail des jeunes et de déterminer les possibles

incompatibilités entre la formation de ces derniers et la réalité du marché du travail. Comme dans sa première version l'enquête ETVA permet de fournir des informations aux gouvernements, aux partenaires sociaux et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur la situation des jeunes sur le marché du travail qui nécessite une considération primordiale dans la conduite de la politique de l'emploi. Enfin, l'enquête ETVA permet d'estimer le pourcentage des jeunes qui ont terminé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant, ceux qui sont encore en transition et ceux qui n'ont pas encore amorcé leur transition soit parce qu'ils sont encore à l'école, soit parce qu'ils sont en dehors du marché du travail sans vouloir y entrer à l'avenir.

L'INSTAT reste à la disposition des utilisateurs pour toutes informations complémentaires ou analyses approfondies à partir de cette enquête.

L'INSTAT tient à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à cette enquête, en particulier le gouvernement malgache, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les jeunes enquêtés qui ont bien voulu répondre aux questions de nos agents de terrain, qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

RAJAONERA Ida Clément
Directeur Général

Institut National de la Statistique de Madagascar

SIGNALÉTIQUE



OURS

Unité responsable :

Institut National de la Statistique (INSTAT)

Directeur Général : RAJAONERA Ida Clément

Coordonnateur : Rakotomanana Faly Hery

Analystes : RAKOTONDRADANY Iary Michael, RAJEMISON Harivelo, RANDRIANASOLO Elie, RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand, RAKOTOASIMBOLA Jean José, RAHARIHERINAMBININA Violette Joëlle.

Assistants analystes :

RAKOTOMANGA Norotiana, RANDRIANARIMANANA Delphin, LALARINORO Monique.

Éditeur de la publication :

INSTAT

Directeur de publication : RAJAONERA Ida Clément

Comité de rédaction : RAJAONERA Ida Clément, RAKOTOMANANA Faly Hery, RANDRIANJAKA Niaina, RAKOTOMANGA Norotiana, RASOARIMANANA Harindrindra Nathalie

Infographiste : Rindra RABARIJONA



LISTE DES ACRONYMES

AGOA

African Growth and Opportunity Act

BAD

Banque Africaine de Développement

BIT

Bureau International du Travail

CDD

Contrat à Durée Déterminée

CITP

Classification Internationale des Types de Profession

COI

Commission de l'Océan Indien

COMESA

Common Market for Eastern and Southern Africa

DIANA

Diégo – Andapa – Nosy Be – Ambanja

DSM

Direction des Statistiques des Ménages

ENEMPSI 2012

Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel 2012

ETVA

Enquête sur la transition des jeunes vers la Vie Active

IDE

Investissement Direct à l'Étranger

INSTAT

Institut National de la Statistique

JIRAMA

Jiro sy Rano Malagasy

OCDE

Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ODD

Objectifs de Développement Durable

OIT

Organisation Internationale du Travail

PNUD

Programme des Nations Unies pour le Développement

SECES

Syndicat des Enseignants-Chercheurs de l'Enseignement Supérieur





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) a réalisé la deuxième version de l'Enquête sur la Transition des Jeunes vers la vie Active (ETVA) en 2015 avec l'appui technique et financier du Bureau International du Travail (BIT) par le biais du projet « Work4youth ». L'objectif de ces enquêtes ETVA est de recueillir des informations détaillées sur la situation du marché de travail des jeunes et de quantifier la facilité ou la difficulté relative à l'accès des jeunes au travail décent. L'enquête a été menée auprès de 2 200 ménages avec un échantillon de 5 044 individus représentatifs des jeunes âgés de 15 ans à 29.

En 2015, la majorité des jeunes malagasy âgés entre 15 et 29 ans vivent en milieu rural (76,7 pour cent). Comme en 2013, presque six jeunes sur dix sont célibataires. En outre les jeunes hommes sont moins engagés dans le mariage que les jeunes femmes.

Selon les résultats de l'enquête, 63,4 pour cent des jeunes sont issus des ménages pauvres et seulement 3,3 pour cent d'entre eux vivent dans des ménages aisés financièrement. Cette situation s'est empirée comparativement à celle d'il y a deux ans.

Au moment de l'enquête 23,6 pour cent des jeunes étaient toujours à l'école. Le niveau d'instruction des jeunes qui ne sont plus dans le système éducatif est assez faible : 1,7 pour cent des jeunes seulement ont atteint le niveau supérieur, 27,6 pour cent sont au secondaire, 48,6 pour cent ont atteint le primaire et 21,1 pour cent ont un niveau inférieur au primaire. Tout comme en 2013, les raisons économiques sont le principal motif de non-scolarisation des jeunes.

Selon leur statut d'occupation, les aspirations des jeunes diffèrent. Alors que les jeunes inactifs ont pour but d'avoir une bonne vie de famille et de réussir professionnellement, les jeunes dans la population active cherchent d'abord à se sécuriser financièrement et ensuite avoir une bonne vie de famille.

En 2015, le taux de chômage des jeunes ont augmenté par rapport à l'année 2013 (3,1 pour cent contre 1,7 pour cent). Le chômage touche plus les jeunes femmes que les jeunes hommes et les jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur. Toutefois, la durée de chômage est relativement faible par rapport à la situation de l'année 2013. Cependant près d'un jeune sur deux passent au moins 6 mois au chômage. Les chômeurs ont recours principalement à leurs réseaux de connaissance pour trouver du travail. La plupart des jeunes chômeurs œuvrent dans la recherche des

emplois élémentaires et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ainsi que des métiers de commerçants et des vendeurs.

En 2015, la proportion des jeunes actifs occupés a connu une diminution par rapport à 2013 (78,7 pour cent en 2013 et 77,5 pour cent en 2015). La structure de l'emploi reste inchangée : 73,5 pour cent des jeunes travaillent dans le secteur de l'agriculture, 16,5 pour cent dans le service et 10,0 pour cent dans l'industrie.

Les actifs occupés sont constitués en majorité des travailleurs familiaux et des travailleurs pour compte propre. Ils évoluent pour la plupart dans des entreprises individuelles. Le report à la CIPD renseigne la profusion des jeunes dans la profession d'agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche.

En 2015, 12,8 pour cent des jeunes sont salariés et ceci n'a quasiment pas changé depuis 2013. 68,8 pour cent de ces emplois s'établissent sur des contrats verbaux et lorsque le contrat est à durée déterminée il ne dure, dans sa plus grande majorité, que moins d'un an. En effet les emplois qui occupent plus de la moitié des jeunes sont de type occasionnel ou journalier. La précarité des emplois salariés des jeunes se traduit aussi par l'absence des protections sociales dans leur condition de travail.

L'emploi indépendant représente 31,1 pour cent de l'ensemble des emplois des jeunes avec une minorité de jeunes employeurs. Le désir d'indépendance les pousse à opter ce type d'emploi. Ces activités sont lancées dans beaucoup de cas par leur seule initiative. La performance des jeunes témoigne de la précarité de leur emploi car la moitié des travailleurs indépendants obtiennent un chiffre d'affaire mensuel d'Ar 40 000 au plus. Les plus grands obstacles que font face ces jeunes sont l'insuffisance de ressources financières et la concurrence sur le marché.

Comme pour les chômeurs, les jeunes travailleurs ont recours à leurs amis, familles ou collègues pour trouver du travail. Le deuxième moyen utilisé par eux est la création de leur propre affaire. 70,7 pour cent de ces jeunes ont trouvé leur emploi pour une durée de moins d'un mois mais ceci est plus caractéristique des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux.

Selon la nouvelle définition de la transition utilisée dans ce rapport, les résultats de l'ETVA montrent qu'en 2015, 40,6 pour cent des jeunes ont transité vers un emploi stable et satisfaisant. La part



des jeunes qui ont achevé leur transition est relativement importante en milieu rural.

La proportion des jeunes qui n'ont pas encore amorcé leur transition est nettement plus élevée en milieu urbain (3 jeunes sur 10). La majorité de ces jeunes sont dans le système éducatif. Cependant la difficulté financière est un des motifs qui poussent les jeunes dans des dispositions à s'insérer vers la vie active.

43,2 pour cent des jeunes sont en transition vers la vie active et la plupart d'entre eux sont des travailleurs non satisfaits de leur emploi (61,3 pour cent). Les jeunes dans cette étape de transition qui ont un niveau d'instruction élevé cherchent du travail pour la plupart et ceux qui ont un niveau faible occupent des emplois indépendants non-satisfaisants.

Parmi ceux qui ont transité, 15 pour cent seulement arrivent vers un emploi stable et la majorité ont transité vers un emploi indépendant

et satisfaisant. La chance d'obtenir un emploi stable est plus grande quand le jeune est un homme, quand il vit en milieu urbain et quand il a atteint un niveau d'étude élevé. Plus de six jeunes sur dix qui ont un emploi stable et/ou satisfaisant exercent la profession d'agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et 13,7 pour cent travaillent dans les professions élémentaires.

Enfin, selon l'ETVA les jeunes malgaches mettent 1,3 mois avant de trouver leur premier emploi et presque 14 mois avant d'obtenir leur premier emploi stable et satisfaisant. Les jeunes femmes mettent moins de temps pour trouver un emploi stable et/ou satisfaisant que les jeunes hommes. La transition directe est plus facile vers un emploi indépendant et elle l'est moins vers un emploi stable ou temporaire satisfaisant.



INTRODUCTION

L'emploi des jeunes est reconnu mondialement comme une problématique majeure. Pour les pays en voie de développement cette problématique prend une acuité spécifique du fait de l'importance de la croissance démographique, de la relative faiblesse de la capacité des économies à créer des emplois décents et générateurs de revenu, mais aussi afin d'assurer les engagements comme l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), le défi de la réduction de la pauvreté et l'instauration d'une croissance durable.

Ainsi, une politique de l'emploi qui soit à même d'apporter une solution à la problématique de l'emploi des jeunes doit être instaurée. Cela suppose au préalable une parfaite connaissance de la spécificité de l'emploi des jeunes. Beaucoup plus que les connaissances des informations générales renseignées par les indicateurs classiques comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de sous-emploi ou encore le respect des droits fondamentaux des travailleurs, il convient aussi de connaître les difficultés sur l'insertion des jeunes et leur transition vers un emploi décent et stable.

Les enquêtes emplois classiques renseignent peu sur ces aspects et rarement sur la question de la formation, de l'éducation des jeunes et le renforcement des compétences.

Pour répondre à ces défis et dans le cadre du projet BIT- La Fondation MasterCard « Work4Youth », l'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar a réalisé une enquête ETVA (Enquête sur la transition vers la vie Active) pour recueillir et analyser les informations sur les différents défis influençant la transition des jeunes vers la vie active. Cette enquête vise particulièrement à déterminer les caractéristiques des jeunes qui ont eu une transition plus « facile ».

Cette enquête a été réalisée en mai 2015 sur un échantillon de 5 044 individus représentatifs des jeunes de 15 ans à 29 ans à Madagascar. Elle a adopté la méthodologie de l'ETVA, telle qu'elle est

décrite dans le guide du BIT « School-to-work transition survey : A methodological guide » (Genève, BIT, 2009).

Ce rapport préliminaire se présente en cinq chapitres. Le premier chapitre du rapport donne une vue d'ensemble du marché du travail dans le pays et présente les objectifs et la méthodologie de l'enquête.

Les principales caractéristiques socio-économiques des jeunes sont présentées dans le second chapitre.

Le troisième chapitre présente les principaux résultats de l'ETVA concernant la situation des jeunes au chômage et les jeunes inactifs.

Le quatrième chapitre présente les caractéristiques des jeunes ayant un emploi selon leur statut dans l'emploi qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants.

Le cinquième chapitre présente la classification des étapes de la transition de l'école vers la vie active et examine les caractéristiques qui conduisent à une meilleure intégration sur le marché du travail, en particulier à l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant. Ce chapitre présente également de la durée de la transition pour les jeunes femmes et hommes et retrace les différentes expériences qu'ils ont vécu sur le marché du travail ou en dehors au cours de leur transition.

Enfin, le sixième chapitre se consacre de manière plus détaillée au cadre de référence national pour l'emploi des jeunes dans le pays et présente les implications politiques qui ont été tirées des analyses de l'enquête.





SOMMAIRE

CHAPITRE I	
MARCHÉ DU TRAVAIL À MADAGASCAR	17
1.1 Situation socio-économique marquée par des crises politiques successives 19	
1.2 Taux d'activité élevé en milieu rural et chez les jeunes de plus de 15 ans 19	
1.3 Prédominance des activités agricoles 19	
1.4 Forte concentration des activités dans le secteur informel 20	
1.5 Les inactifs sont en majorité des jeunes scolarisés 20	
1.6 Les modes de rémunérations 20	
1.7 Une population active jeune : 8 jeunes de 15-29 ans sur 10 sont actifs 20	
CHAPITRE II	
LES JEUNES ET L'EMPLOI À MADAGASCAR	23
2.1 7 jeunes sur 10 vivent en milieu rural 25	
2.2 Une majorité de jeunes issus de ménages pauvres 25	
2.3 Des jeunes plus instruits que leurs parents 26	
2.4 Les jeunes aspirent à une réussite professionnelle et à un épanouissement personnel 27	
2.5 Un niveau de scolarisation encore faible 28	
2.6 Le manque de ressources est un frein à la scolarisation 29	
2.7 Une transition progressive vers la vie active 30	
CHAPITRE III	
CHÔMAGE, INACTIVITÉ ET CONDITIONS D'ACTIVITÉS	33
3.1 Les jeunes femmes sont les plus concernées par le chômage 35	
3.2 Un chômage de longue durée 35	
3.3 Deux jeunes sur dix sont inactifs 36	
3.4 La moitié des jeunes actifs sont des travailleurs familiaux 37	
3.5 Les plus jeunes et les non instruits sont les plus vulnérables 38	
3.6 La moitié des jeunes satisfait de leur contrat actuel 39	
3.7 L'emploi indépendant : Une stratégie de transition des jeunes les moins instruits 40	
3.8 Meilleur profit pour les jeunes indépendants les plus âgés et les plus instruits 41	
3.9 Revenu et volume horaire plus important chez les jeunes hommes 41	
3.10 Faible adéquation Formation/emploi et absence de formation continue 42	
3.11 Des emplois dans le secteur informel et peu rémunéré 42	
3.12 Recherche d'emploi facilité par le secteur informel 43	
3.13 Insertion dans la vie active grâce aux réseaux et à la création d'emploi 44	
CHAPITRE IV	
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE	47
4.1 En 2013, 4 jeunes sur 10 hors du système éducatif ont connu un état de transition avant leur situation actuel 51	
4.2 La majorité des jeunes n'ayant pas commencé leur transition dans la vie active sont dans le système éducatif 51	
4.3 Un quart des jeunes en transition vers la vie active 52	
4.4 Plus de jeunes ont achevé leur transition en milieu rural 53	
4.5 Transition directe pour la majorité des jeunes, en particulier pour	



les travailleurs « familiaux » **55**

4.6
La Transition vers la vie active est courte **55**

CHAPITRE V
LES IMPLICATIONS
POLITIQUES **57**

5.1
Concevoir la politique macroéconomique pour favoriser la croissance de l'emploi, en particulier dans le secteur agricole **59**

5.2
Assurer l'accès à l'éducation pour tous et la prévention des départs scolaires anticipés **59**

5.3
Améliorer les conditions de travail en veillant à l'égalité de traitement et aux droits des jeunes travailleurs **60**

5.4
Soutenir les employeurs à prendre une part active dans la création d'emplois décents pour les jeunes **60**

5.5
Renforcer le rôle des institutions qui s'occupent des questions d'emploi/chômage et améliorer la collecte et la diffusion d'information sur le marché du travail **61**

5.6
Renforcer les mécanismes de soutien aux entreprises informelles **61**

5.7
Promouvoir la coopération bipartite et tripartite sur l'emploi des jeunes afin d'obtenir de meilleurs résultats pour l'emploi **61**

CHAPITRE VI
ANNEXES **63**

annexe 1
Définitions des statistiques du marché du travail **65**

annexe 2
Tableaux additionnels ETVA-2013 Madagascar **67**



INDEX



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation, le statut dans l'emploi, la branche d'activité	21	Tableau 17 Répartition (en %) des jeunes chômeurs selon les objectifs de recherche d'emploi	45
Tableau 2 Répartition (en %) des jeunes selon le groupe d'âge, le statut matrimonial, le milieu de résidence, par sexe	25	Tableau 18 Modalités et durée (en mois) de la transition selon le sexe pour les travailleurs non-étudiants ayant transité	56
Tableau 3 Répartition (en %) des jeunes selon la situation financière des ménages et par milieu de résidence	26	Tableau 19 Les jeunes ayant un emploi par statut d'emploi (CSP) et par sexe (Unité : %)	67
Tableau 4 Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'études par milieu de résidence et par sexe	29	Tableau 20 Part des jeunes employés dans le secteur informel selon le sexe	67
Tableau 5 Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation (chômage au sens strict) et le sexe	31	Tableau 21 Répartition des jeunes employés selon le type de contrat par sexe (Unité : %)	67
Tableau 6 Répartition (en %) des jeunes selon la régularité de l'emploi par sexe	32	Tableau 22 Moyenne d'heures habituellement travaillées par semaine (Unité : heure)	67
Tableau 7 Taux de chômage (en %) selon la situation scolaire	35	Tableau 23 Travailleur indépendant par raison d'être travailleur indépendant	68
Tableau 8 Répartition (en %) des jeunes chômeurs selon la durée du chômage	36	Tableau 24 Répartition des jeunes chômeurs selon le niveau d'instruction par sexe	68
Tableau 9 Taux d'inactivité (en %) par sexe selon le groupe d'âges et le milieu de résidence	36	Tableau 25 Demandeurs d'emploi par principaux obstacles pour trouver un emploi	68
Tableau 10 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le statut d'emploi et le sexe	37	Tableau 26 Demandeurs d'emploi selon le niveau de revenu du ménage	69
Tableau 11 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon les grands groupes de la CITP par sexe	38	Tableau 27 Jeunes sous-employés par sexe	69
Tableau 12 Proportion (en %) de jeunes salariés jouissant de certains droits et avantages	39	Tableau 28 Proportion de jeunes employés qui avaient refusé un emploi par raison du refus	69
Tableau 13 Indicateurs de performance économique (en millier d'Ariary/mois) des unités de production dirigées par les jeunes par classe d'âge et par cycle d'étude	41	Tableau 29 Répartition des Jeunes ayant transité par secteur économique et sexe (Unité : %)	70
Tableau 14 Horaire hebdomadaire moyen de travail et revenu mensuel (en milliers d'Ariary) par classe d'âge et cycle d'étude	42	Tableau 30 Répartition des Jeunes ayant transité par statut d'emploi et sexe (Unité : %)	70
Tableau 15 Indicateurs de qualité (en %) des emplois des jeunes	43	Tableau 31 Répartition des jeunes ayant transité selon la catégorie des jeunes	70
Tableau 16 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le temps mis pour trouver leur emploi actuel et le sexe	44	Tableau 32 Répartition des jeunes en transition selon la catégorie des jeunes	71

**Tableau 33**Répartition des jeunes n'ayant amorcé leur transition selon la catégorie des jeunes **71****Tableau 34**Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat écrit par niveau d'instruction (Unité : %) **71****Tableau 35**Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat écrit par sexe (Unité : %) **71****Tableau 36**Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat à durée illimitée par sexe (Unité : %) **71****Tableau 37**Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat à durée illimitée par niveau d'instruction (Unité : %) **72****Tableau 38**Répartition des jeunes salariés par raisons de limitation de durée du contrat **72****Tableau 39**Répartition des jeunes salariés selon la durée des contrats à durée limitée **72****Tableau 40**Répartition des jeunes salariés par raison de satisfaction du contrat **72****Tableau 41**Répartition des jeunes salariés par raison de non satisfaction du contrat **73****Tableau 42**Répartition des jeunes salariés ayant un contrat à durée illimitée par niveau de satisfaction du contrat **73****Tableau 43**Répartition des jeunes salariés ayant un contrat à durée limitée par niveau de satisfaction du contrat **73****Tableau 44**Proportion des jeunes salariés satisfaits de leur contrat de travail par niveau d'instruction (Unité : %) **73****Tableau 45**Profit mensuel moyen des unités de production par sexe (Unité : millier d'Ariary) **74****Tableau 46**Salaire mensuel moyen des jeunes employés salariés par sexe (Unité : millier d'Ariary) **74****Tableau 47**Répartition des jeunes en transition selon la catégorie d'emploi **74**



INDEX



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction comparé à celui de leur père	26	Graphique 11 Proportion (en %) des jeunes travailleurs en transition selon la tranche d'âge, le milieu de résidence, le sexe, la situation financière du ménage et le niveau d'instruction	53
Graphique 2 Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction comparé à celui de leur mère	27	Graphique 12 Répartition (en %) des jeunes travailleurs ayant transité ou en transition selon le milieu de résidence, le sexe, la situation financière et le niveau d'instruction	54
Graphique 3 Répartition (en %) des jeunes selon l'aspiration dans la vie par statut d'occupation	28	Graphique 13 Répartition (en %) des jeunes travailleurs et des jeunes dont la transition est achevée selon les grands groupes de la CITP ...	54
Graphique 4 Répartition (en %) des jeunes n'ayant jamais été scolarisée selon le motif et le sexe en 2012	30	Graphique 14 Répartition des jeunes (en %) ayant transité vers un emploi stable et/ou satisfaisant selon le statut d'occupation économique antérieure	55
Graphique 5 Répartition (en %) des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans par groupe d'âges selon le statut d'occupation	31	Graphique 15 Répartition (en %) des jeunes travailleurs ayant transité selon la durée de la transition et le sexe	56
Graphique 6 Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation et le sexe	32		
Graphique 7 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le secteur d'activités par sexe	38		
Graphique 8 Répartition (en %) des jeunes selon la méthode de recherche d'emploi utilisée pour obtenir l'emploi actuel	44		
Graphique 9 Répartition (en %) des jeunes selon l'étape de transition par sexe	51		
Graphique 10 Proportion (en %) des jeunes n'ayant pas amorcé leur transition selon la tranche d'âge, le milieu de résidence, le sexe, la situation financière du ménage et le niveau d'instruction	52		



CHAPITRE I
MARCHÉ DU TRAVAIL
À MADAGASCAR





1.1

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE MARQUÉE PAR DES CRISES POLITIQUES SUCCESSIVES

Suite aux élections présidentielles de 2013, le retour à l'ordre constitutionnel rétablit progressivement la confiance des bailleurs de fond et des investisseurs : conditions nécessaires pour la relance de l'économie et la création d'emplois notamment pour les jeunes. Toutefois, des tensions sociales et politiques se manifestent depuis l'accession du Président de la République au pouvoir. Il s'agit notamment des revendications syndicales (Air Madagascar, SECES, JIRAMA, Domaines, etc.) et de la nouvelle crise institutionnelle opposant le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Cette nouvelle crise se démarque par un double échec des parlementaires frondeurs qui réclament la déchéance du Président de la République et la motion de censure contre le Gouvernement. Elle se traduit ensuite par la mise en place d'un « Pacte de Responsabilité ». En outre, les élections communales, dites « élection de proximité », se sont bien déroulées malgré cela et certaines anomalies constatées par la société civile.

Ces avancées politiques ont permis au pays de réintégrer sa place dans le concert des nations. Toutefois, les performances socio-économiques de Madagascar ne sont pas encore satisfaisantes. En effet, la croissance économique reste encore faible, avec un taux de 3 pour cent en 2014, contre 2,4 pour cent en 2013 (BAD, OCDE et PNUD, 2015). Cette faible croissance est souvent due aux problèmes de gouvernance, au déficit énergétique, aux retards de la mobilisation des financements extérieurs et à la dégradation de l'environnement des affaires. Suite à ces différentes contraintes, les conditions de vie de la majorité de la population se sont vues détériorées. La pauvreté extrême concerne plus de la moitié de la population malagasy (53 pour cent selon le rapport de la BAfd, de l'OCDE et du PNUD de 2015 sur les perspectives économiques en Afrique). Malgré les différentes politiques publiques inscrites dans le Programme Général de l'Etat et le PND, il reste encore un défi pour le Gouvernement d'atténuer les tensions liées aux disparités régionales, d'engager des réformes sur la gouvernance et d'améliorer le climat des investissements à Madagascar.

1.2

TAUX D'ACTIVITÉ ÉLEVÉ EN MILIEU RURAL ET CHEZ LES JEUNES DE PLUS DE 15 ANS À 29 ANS

Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2012 (ENEMPSI-2012), le taux d'activité global des individus potentiellement actifs (5 ans et plus) est de 63,3 pour cent. Parmi les individus potentiellement actifs, 82,7 pour cent résident à la campagne, ce qui porte le taux d'activité en milieu rural à 65,4 pour cent. En milieu urbain, le taux d'activité s'élève à 56,4 pour cent.

Les taux d'activité les plus élevés sont ceux des régions Vatovavy-Fitovinany et Betsiboka (respectivement 70,3 pour cent à 69,6 pour cent). En revanche, les régions Sofia, Atsimo-Andrefana et DIANA se caractérisent par des taux d'activité plus faibles (54,9 pour cent et 54,6 pour cent).

1.3

PRÉDOMINANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Selon l'analyse de la structure des emplois par branche d'activité (ENEMPSI-2012), le secteur primaire est important dans la création d'emplois à Madagascar : 75,8 pour cent des emplois créés à Madagascar se trouvent dans le secteur primaire, plus particulièrement dans l'agriculture. En 2012, 80 pour cent des emplois créés en milieu rural se trouvent dans le secteur primaire. L'économie malgache demeure et reste une économie fortement agricole. Par

ailleurs, le commerce est le second secteur important dans la création d'emplois (4,1 pour cent des emplois créés dans l'ensemble sans considérer la création d'emplois dans les autres services). La création d'emplois dans les autres services représente 5,7 pour cent de l'ensemble : ces emplois regroupent les différents services autres que ceux qui sont rendus aux ménages.

1.4

FORTE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS DANS LE SECTEUR INFORMEL

En 2012, 9 emplois créés sur 10 se trouvent dans le secteur informel dont plus de 75 pour cent sont absorbés par les entreprises informelles agricoles (résultats de la première phase de l'ENEMPSI-2012). Les secteurs publics et des entreprises associatives sont

les moins pourvoyeurs d'emplois (respectivement 2,5 pour cent et 0,6 pour cent).

La proportion des emplois créés dans le secteur informel hors agriculture est la plus élevée dans les régions d'Analamanga et de

DIANA (respectivement 40,8 pour cent et 29 pour cent). C'est également dans ces mêmes régions que la création d'emploi dans les secteurs formels est la plus prépondérante (14 pour cent).

1.5 LES INACTIFS SONT EN MAJORITÉ DES JEUNES SCOLARISÉS

L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel de 2012 a révélé que les inactifs sont d'abord les jeunes en cours de scolarité (67,8 pour cent), les invalides et les femmes au foyer (respectivement 5,2 pour cent et 4,8 pour cent) et enfin les retraités (1,8 pour cent). Les jeunes en cours de scolarité sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain (73 pour cent) qu'en milieu rural (65,4 pour cent) tout comme les femmes aux foyers (8,2 pour cent en milieu urbain contre 3,2 pour cent en milieu rural). Dans 72,2 pour cent des cas, le statut d'inactif est choisi de façon volontaire (soit parce que ces personnes considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre, soit parce qu'elles n'ont pas envie de travailler). Pour les 21,8 pour cent d'inactifs restants, l'absence d'activité correspond à une forme de

chômage déguisé due à des motifs involontaires liés au mauvais fonctionnement du marché du travail et de la société.

Le taux de chômage au sens du BIT est très faible à Madagascar. Selon l'ENEMPSI-2012, le chômage au sens du BIT ne touche que 1,3 pour cent de la population active malgache. Lorsqu'on élargit la définition du chômage aux inactifs involontaires ou en attente d'une réponse à une demande d'emploi (mais qui ne recherchent pas d'emploi activement), c'est à dire au chômage déguisé, le chômage atteint 8 pour cent au niveau national. Les femmes sont plus touchées par le chômage déguisé que les hommes (respectivement 9,2 pour cent et 6,9 pour cent). Par ailleurs, le chômage déguisé est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (15,3 pour cent en milieu urbain contre 6 pour cent en milieu rural).

1.6 LES MODES DE RÉMUNÉRATIONS

Selon l'ENEMPSI-2012, 40 pour cent des malagasy exercent à leur propre compte. La part des emplois créés sous forme d'aides familiales est importante (46,3 pour cent), particulièrement en milieu rural : 50,2 pour cent des emplois créés sous forme d'aides familiales se trouvent en milieu rural. Ces travailleurs ne perçoivent

pas toujours directement de rémunération. Ce genre de situation se rencontre surtout dans le cadre des activités agricoles, en particulier dans la production agricole où la plupart des membres de la famille y sont impliqués.

1.7 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE ET MÉTHODOLOGIE

Les restrictions actuelles en matière d'information sur le marché du travail ont conduit à une situation dans laquelle la question de savoir pourquoi la transition vers la vie active des jeunes est aujourd'hui un processus long et difficile n'a pas encore été traité et analysée de façon satisfaisante. Dans le même temps, le but

d'améliorer la transition des jeunes est parmi les priorités politiques d'un nombre croissant de pays y compris Madagascar. En réponse à ce manque d'information évident, le BIT a élaboré l'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) auprès des jeunes âgés entre 15 et 29 ans.

Encadré 1. Définition de la Jeunesse

La définition de la jeunesse utilisée dans le cadre du projet « Work4Youth » de l'OIT correspond à toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans. La norme de 15 à 24 ans a été étendue à 29 ans, sachant que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période et ils n'ont donc pas encore commencé leur transition à 24 ans.

Ce qui rend unique l'ETVA est premièrement l'élaboration d'indicateurs qui définissent les étapes de la transition et la qualité de la transition et deuxièmement l'application du «travail décent» comme un concept qui peut être intégré dans le cadre de l'analyse construite autour des ETVA. Le cadre analytique associé à l'ETVA permet à l'utilisateur d'évaluer dans un premier temps les

caractéristiques des jeunes qui sont soit encore à l'école, soit salarié ou non salarié, soit chômeur ou soit à l'extérieur de la population active pour des raisons autres que des études à temps plein. Puis les résultats de l'enquête sont utilisées pour estimer: 1) le nombre de jeunes qui ont terminé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant 2) ceux qui sont encore en transition, et 3) le



nombre de jeunes qui n'ont pas encore commencé leur transition soit parce qu'ils sont encore à l'école soit parce qu'ils sont en dehors du marché du travail sans vouloir y entrer à l'avenir.

L'ETVA répond à un certain nombre d'objectifs. Tout d'abord, elle détecte les caractéristiques individuelles de chaque jeune qui déterminent ses possibles désavantages sur le marché du travail. Ceci est essentiel vis-à-vis de l'élaboration de réponses politiques visant à empêcher l'émergence de facteurs de risques ainsi que des mesures pour remédier à ces facteurs qui affectent négativement la transition vers le travail décent. Deuxièmement, elle identifie les caractéristiques de la demande de travail des jeunes qui aident à déterminer les possibles incompatibilités entre la formation de ces derniers et la réalité du marché du travail. Des interventions politiques peuvent alors être entreprises. Troisièmement, dans les pays où le système d'information du marché du travail n'est pas développé, il sert comme un instrument pour générer des données fiables pour l'élaboration des politiques sur l'emploi.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar a conduit l'ETVA dans ce pays en 2013 et en 2015. En 2013, la phase de l'enquête sur terrain a été réalisée entre mai-juin et a couvert un total de 3 102 individus. En 2015 l'enquête a été réalisée en mai sur un échantillon de 5 044 individus.

Le cadre analytique associé à l'ETVA permet à l'utilisateur d'évaluer d'abord les caractéristiques des jeunes qui sont encore à l'école,

salariés ou indépendants, au chômage ou hors monde du travail pour des raisons autres que les études à temps plein. Les résultats de l'enquête sont ensuite utilisés pour estimer : (1) le nombre de jeunes qui ont achevé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant; (2) le nombre de jeunes qui sont encore en transition; (3) le nombre de jeunes qui n'ont pas encore fait leur transition soit parce qu'ils restent à l'école, soit parce qu'ils sont en dehors du marché du travail sans aucune intention de travailler dans un avenir proche. L'analyse permettra de regarder en particulier les trajectoires des transitions.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar a conduit l'ETVA dans ce pays pour recueillir et analyser des informations sur les différents enjeux qui influencent les jeunes hommes et les femmes durant leur transition vers la vie active. La phase de l'enquête sur terrain a été achevée en Juillet 2013 et les données ont été reçues et vérifiées par l'OIT à la fin de l'année 2013. Elle a couvert un total de 3 300 ménages où un jeune âgé entre 15 à 29 ans du ménage a été tiré au hasard pour être enquêté.

La prochaine étape, dans le processus d'enquête, est d'organiser la présentation et la diffusion des informations du présent rapport qui sera, dans l'idéal, utilisé pour influencer l'élaboration des politiques et programmes du pays en lien avec les problématiques d'emploi des jeunes.



CHAPITRE II

LES CARACTÉRISTIQUES
DES JEUNES EN 2015





2.1

LA PLUPART DES JEUNES VIVENT EN MILIEU RURAL

En 2015, 76,7 pour cent des jeunes malagasy de 15 à 29 ans vivent en milieu rural, soit une augmentation 2,3 points par rapport à 2013 (74,4 pour cent en 2013) (Tableau 1).

La ventilation de ces jeunes selon le groupe d'âge met en exergue l'importance de la jeunesse de la population de Madagascar, en cohérence avec les défis du gouvernement malagasy, en matière d'insertion professionnelle. De plus, la majorité des jeunes malagasy sont réticents au mariage, surtout les jeunes hommes. En effet, 59,7 pour cent des jeunes ne sont jamais mariés tandis que 28,4

pour cent sont mariés et seulement 5,4 pour cent sont en union libre. La proportion des jeunes femmes mariées est plus élevée que celle des hommes (36,1 pour cent des femmes contre 19,7 pour cent pour les hommes).

Comparé à 2013, les jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans deviennent de plus en plus réticents au mariage : 72,4 pour cent des jeunes hommes sont célibataires contre 67,7 pour cent en 2013. La tendance est la même pour les jeunes hommes mariés : un recul de 6 points par rapport au 2013 (25,9 pour cent en 2013).

2.1.1 Les jeunes femmes sont plus disposées à se marier que les jeunes hommes.



Tableau 1

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT MATRIMONIAL, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, PAR SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
GROUPE D'ÂGE			
15-19 ans	50,0	42,8	46,2
20-24 ans	28,6	31,7	30,2
25-29 ans	21,4	25,5	23,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0
SITUATION MATRIMONIALE			
Jamais marié(e)	72,4	48,4	59,7
Union libre	4,8	6,7	5,8
Marié(e)	19,7	36,1	28,4
Divorcé(e)/Séparé(e)	3,0	8,4	5,8
Veuf (ve)	0,2	0,4	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	24,4	22,4	23,3
Rural	75,6	77,7	76,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.2

LES JEUNES ISSUS DES MÉNAGES TRÈS PAUVRES AUGMENTENT

En 2015, plus de six jeunes sur dix proviennent soit de ménages pauvres (21,5 pour cent), soit de ménages très pauvres (41,9 pour cent). Les jeunes issus des ménages aisés ne représentent que 3,3 pour cent et 26,4 pour cent des jeunes sont issus des ménages moyens (Tableau 2).

Au vu de ces résultats, la situation financière des ménages en 2015 s'est donc empirée par rapport au 2013. En effet la proportion des jeunes issus des ménages très pauvres connaît une augmentation de 12,7 points comparativement à l'année 2013 (28,9 pour cent en 2013).

2.2.1 La majorité des jeunes malagasy proviennent des ménages très pauvres, surtout les jeunes vivant en milieu rural.

Tableau 2

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA SITUATION FINANCIÈRE DES MÉNAGES ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (UNITÉ: %)			
	RURAL	URBAIN	ENSEMBLE
Très aisée	5,4	2,7	3,3
Aisée	8,8	6,2	6,8
Dans la moyenne	30,1	25,3	26,4
DIFFICILE	21,9	21,4	21,5
Très difficile	33,8	44,4	41,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.3 LES JEUNES MALAGASY SONT DE PLUS EN PLUS INSTRUITS QUE LEURS PARENTS

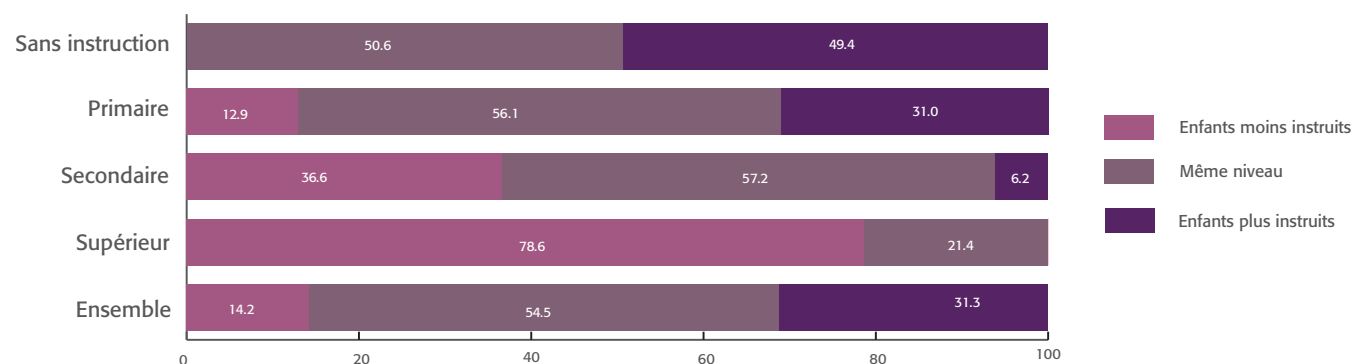
Dans cette partie on essaie de comparer le niveau d'instruction des jeunes qui ne sont plus élèves ou étudiants à celui de leurs parents. De ce fait étant donné le niveau d'instruction atteint par les parents on cherche à évaluer le pourcentage des jeunes qui ont un niveau inférieur, égal ou supérieur à celui de leur père ou mère. Aussi selon les résultats de l'ETVA 2015 de façon globale plus de 3 jeunes sortis de l'école sur 10 ont un niveau d'instruction plus élevé que

celui de leurs parents. Ce résultat dépend toutefois du niveau d'instruction de ces derniers. Cette proportion baisse lorsque le niveau d'instruction des parents augmente. En effet 49,4 pour cent des jeunes ont un niveau supérieur à leurs pères lorsque ces derniers ont un niveau inférieur au primaire. Mais cette proportion n'est plus que de 6,2 pour cent lorsque les pères ont un niveau secondaire.

2.3.1 La proportion des jeunes plus instruits que leur mère est supérieure à celle des jeunes plus instruits que leur père.

Graphique 1

NIVEAU D'INSTRUCTION COMPARÉ PÈRE/ENFANT (UNITÉ : %)

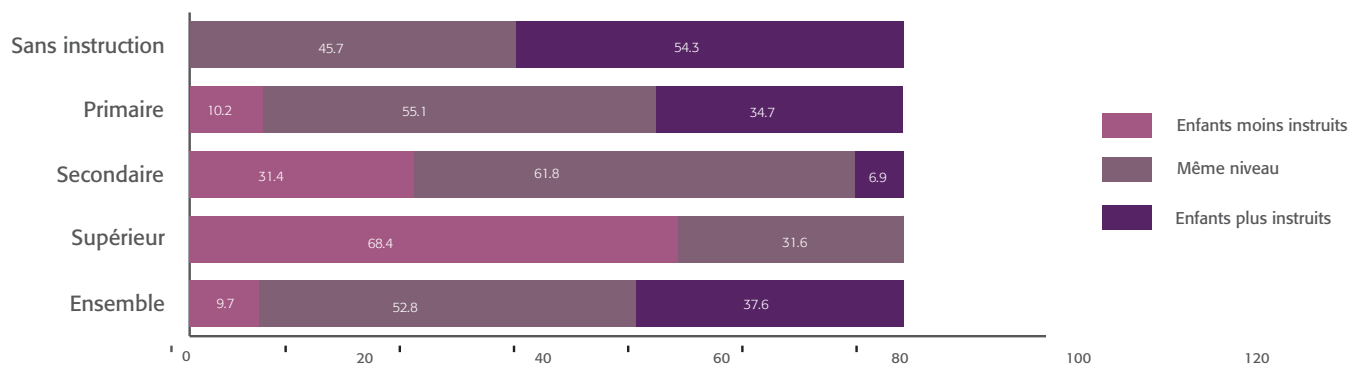


SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

2.3.2 Les jeunes d'aujourd'hui ont plus accès à l'éducation que ceux d'hier

 Graphique 2

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION COMPARÉ A CELUI DE LEUR MÈRE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

2.4 LES JEUNES ASIPIRENT À UNE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE ET À UN ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Selon leur statut d'occupation, la structure des aspirations des jeunes reste la même qu'en 2013. Les préoccupations matérielles et le besoin de sécurité pour la famille constituent des préoccupations majeures des jeunes malagasy, travailleurs ou en quête d'un emploi. En effet, « gagner beaucoup d'argent » et « avoir une bonne vie de famille » constituent l'objectif principal des actifs occupés et des chômeurs. Dans l'ensemble très peu des jeunes malagasy ont comme aspiration la contribution à la société (Graphique 3). En 2015, la proportion des jeunes chômeurs ayant comme aspiration

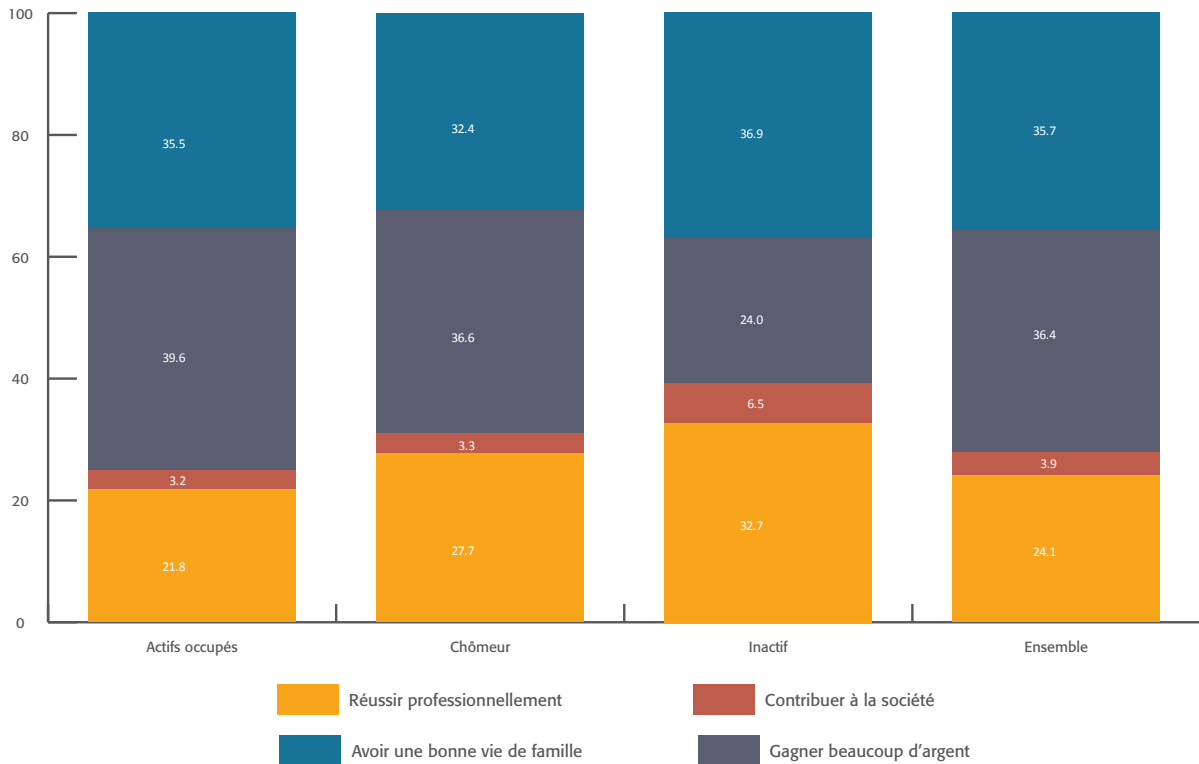
la contribution à la société a considérablement chuté de 16 points (19,8 pour cent en 2013 contre 3,3 pour cent en 2015). Ces jeunes sont maintenant de plus en plus préoccupés par le gain de beaucoup d'argent et l'obtention d'une bonne vie de famille. Comme en 2013, les préoccupations de la plupart des inactifs en 2015 se portent sur l'obtention d'une bonne vie de famille et de la réussite professionnelle.

2.4.1 La proportion des jeunes voulant obtenir une bonne vie de famille est la même que celle voulant gagner beaucoup d'argent.



Graphique 3

RÉPARTITION DES JEUNES SELON L'ASPIRATION DANS LA VIE PAR STATUT D'OCCUPATION (UNITÉ : %)



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM

2.5 LES JEUNES FEMMES SONT LES PLUS DÉFAVORISÉES EN MATIÈRE DE SCOLARISATION

Selon les résultats de l'ETVA 2015, plus de 6 jeunes sur 10 âgés entre 15 et 29 ans ne sont plus dans le système éducatif soit parce qu'ils n'ont jamais achevé un cycle d'enseignement (36,3 pour cent) soit parce qu'ils ont terminé leurs études (25,9 pour cent) (Tableau 3). Ceux qui sont encore étudiants ou élèves représentent 23,6 pour cent des jeunes. Le pourcentage des jeunes hommes qui continuent leurs études est relativement élevé par rapport à

celui des jeunes femmes. Mais cette inégalité semble encore plus appuyée en termes de « non fréquentation » de l'école. En effet, la proportion des jeunes femmes qui n'ont jamais été à l'école est assez élevée (16,1 pour cent) comparée à celle des jeunes hommes (12,0 pour cent).



2.5.1



Tableau 3

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE STATUT SCOLAIRE, PAR SEXE (UNITÉ : %)			
STATUT SCOLAIRES	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Jeunes n'ayant jamais été à l'école	12,0	16,1	14,1
Jeunes étudiants	26,4	21,2	23,6
Jeunes ayant terminé leurs études	25,5	26,2	25,9
Jeunes n'ayant achevé un cycle d'enseignement	36,2	36,5	36,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Globalement, le niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 à 29 ans qui ont terminé leurs études est assez faible: seulement 1,7 pour cent des jeunes ont atteint le niveau supérieur, 27,6 pour cent sont au secondaire, 48,6 pour cent ont atteint le primaire et 21,1 pour cent ont un niveau inférieur au primaire (Tableau 4).

Les jeunes femmes sont plus défavorisées que les jeunes hommes en matière de scolarisation. En effet, la proportion des jeunes femmes sans instruction est beaucoup plus élevée que celle des jeunes hommes (respectivement de 22,6 pour cent et 19,3 pour cent). De plus, la proportion des jeunes hommes ayant

un niveau secondaire ou plus est beaucoup plus élevée que celles des jeunes femmes.

Par ailleurs, les jeunes en milieu rural sont moins scolarisés que les jeunes urbains. En effet, 13,0 pour cent des jeunes urbains sont sans instruction contre 23,0 pour cent des jeunes ruraux. Cependant, la proportion des jeunes ruraux ayant atteint le niveau primaire est plus élevée que celle des jeunes urbains. Ce phénomène résulte des efforts visant à encourager « l'éducation pour tous », surtout dans les zones rurales. Enfin, la proportion des jeunes urbains ayant un niveau secondaire ou plus est plus élevée que celle des jeunes ruraux.

2.5.2 Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des jeunes hommes ayant atteint le niveau secondaire et plus est supérieur à celle des jeunes femmes.



Tableau 4

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES, PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE (UNITÉ : %)			
NIVEAU D'INSTRUCTION	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
URBAIN			
Inférieur au primaire	12,1	13,9	13,0
Primaire	42,9	38,1	40,3
Secondaire technique	2,7	0,1	1,4
Secondaire général	36,7	41,5	39,2
Professionnel	0,3	0,5	0,4
Supérieur	5,4	5,9	5,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0
RURAL			
Inférieur au primaire	21,0	24,7	23,0
Primaire	51,6	49,7	50,5

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Suite du tableau sur la page suivante



RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES, PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE (UNITÉ : %)

NIVEAU D'INSTRUCTION	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Secondaire technique	1,0	0,3	0,7
Secondaire général	25,5	24,3	24,9
Professionnel	0,2	0,3	0,2
Supérieur	0,7	0,8	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0
NATIONAL			
Inférieur au primaire	19,3	22,6	21,1
Primaire	49,9	47,5	48,6
Secondaire technique	1,4	0,3	0,8
Secondaire général	27,7	27,6	27,6
Professionnel	0,2	0,3	0,2
Supérieur	1,7	1,7	1,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

2.6

EN 2015, LA RAISON ÉCONOMIQUE EST LE PRINCIPAL FACTEUR DE BLOCAGE DE SCOLARISATION DES JEUNES

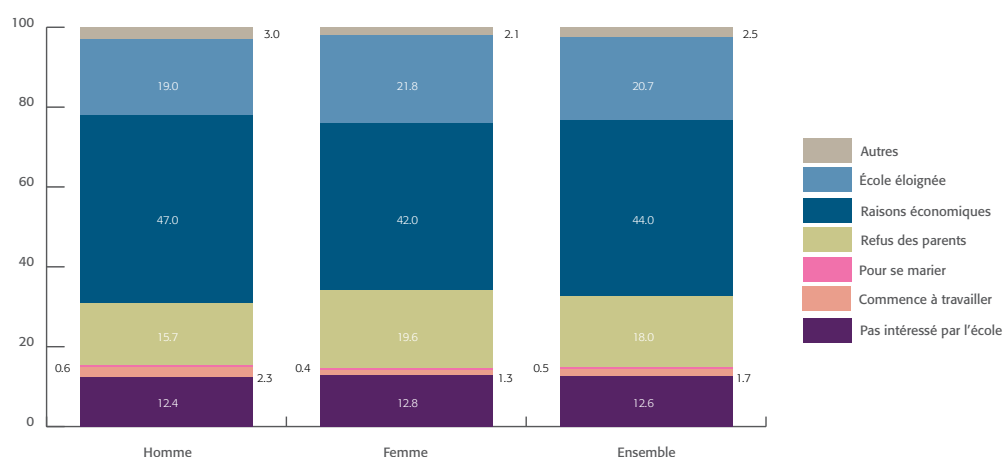
Tout comme en 2013, les raisons économiques constituent le principal facteur de non scolarisation des jeunes malagasy. Près de 44 pour cent des jeunes n'ont jamais pu accéder à l'école pour des raisons économiques (Graphique 4). Ensuite, l'éloignement de l'école est le deuxième motif de non scolarisation des jeunes en 2015 (troisièmes motifs de non scolarisation en 2013) : 20,7 pour cent des jeunes sont non scolarisés pour des raisons de l'éloignement de

l'école. Puis, 18 pour cent des jeunes déclarent le refus des parents (quatrième motif de non scolarisation des jeunes en 2013) comme raison de non scolarisation. Enfin, la proportion des jeunes déclarant ne pas être intéressés par l'école a nettement diminué en 2015 par rapport à l'année 2013 (12,6 pour cent en 2015 contre 22,7 pour cent en 2013).

2.6.1 Le manque de moyen financier est le principal obstacle à la scolarisation.

 Graphique 4

RÉPARTITION DES JEUNES N'AYANT JAMAIS ÉTÉ SCOLARISÉE SELON LE MOTIF PAR SEXE (UNITÉ : %)



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM



2.7

PRÉPARATION DE LA TRANSITION VERS LA VIE ACTIVE DES JEUNES

En 2015, selon le statut d'occupation, 23,7 pour cent des jeunes âgés de 15–29 ans sont régulièrement inscrits à l'école: 15,7 pour cent n'ont pour seule activité que l'école, 7,8 pour cent travaillent et vont en même temps à l'école et 0,2 pour cent vont à l'école et recherchent aussi du travail (Tableau 5). Parmi les jeunes qui ne sont pas actuellement à l'école, 69,7 pour cent travaillent, 2,3 pour cent sont des chômeurs et 4,4 pour cent sont inactifs.

Par rapport à 2013, la proportion des jeunes inscrits régulièrement à l'école a légèrement augmenté en 2015, passant de 22 pour cent à 24 pour cent. Aussi, la même tendance est observée au niveau des jeunes étudiants travailleurs : 8 pour cent en 2015 contre 6 pour cent en 2013. Cette tendance traduit une légère hausse de transition des jeunes vers la vie active.

2.7.1 La proportion des jeunes hommes étudiants travailleurs est beaucoup plus élevée que celle de jeunes femmes étudiantes travailleuses

NOTE : CHÔMAGE AU SENS STRICT.



Tableau 5

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE STATUT D'OCCUPATION PAR SEXE (UNITÉ : %)			
STATUT D'EMPLOI	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Inactifs non étudiants	1,9	6,7	4,4
TRAVAILLEURS NON ÉTUDIANTS	69,6	69,8	69,7
Élèves/Étudiants travailleurs	9,2	6,5	7,8
Élèves/Étudiants	16,9	14,5	15,7
Élèves/Étudiants chômeurs	0,3	0,1	0,2
Chômeurs non étudiants	2,1	2,4	2,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA–2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM

2.8 Une transition progression vers la vie active des jeunes

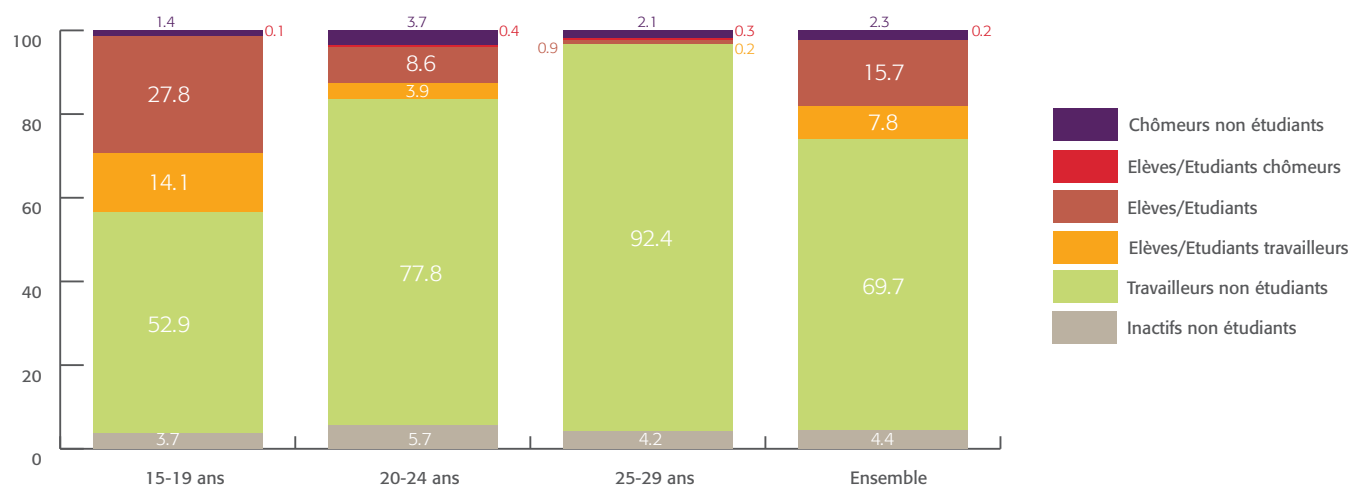
En 2015, la « transition vers la vie active » commence dès le plus jeune âge du fait que plus de la moitié des jeunes âgés entre 15 et 19 ans sont des travailleurs non étudiants. La proportion de ces derniers atteint son maximum pour les jeunes âgés entre 25 et 29 ans. Cette sortie de l'école se fait parallèlement à une entrée progressive dans l'activité économique, sans aucun doute dans des emplois peu qualifiés. En effet, la proportion des jeunes travailleurs non étudiants augmente avec l'âge comme celle observé en 2013.

En outre, la proportion des jeunes élèves ou étudiants uniquement diminue avec l'âge : si elle est de 27,8 pour cent pour les jeunes âgés entre 15 et 19 ans, celle-ci n'est plus que de 2,1 pour cent pour les jeunes âgés entre 25 et 29 ans.

2.8.1 La majorité des jeunes malagasy sont des travailleurs non étudiants.

Graphique 5

RÉPARTITION DES JEUNES ÂGÉS DE 15–29 ANS SELON LE STATUT D'OCCUPATION PAR GROUPE D'ÂGES (UNITÉ : %)



SOURCE : ETVA–2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

2.9. Les jeunes hommes ont beaucoup plus accès à un emploi que les jeunes femmes

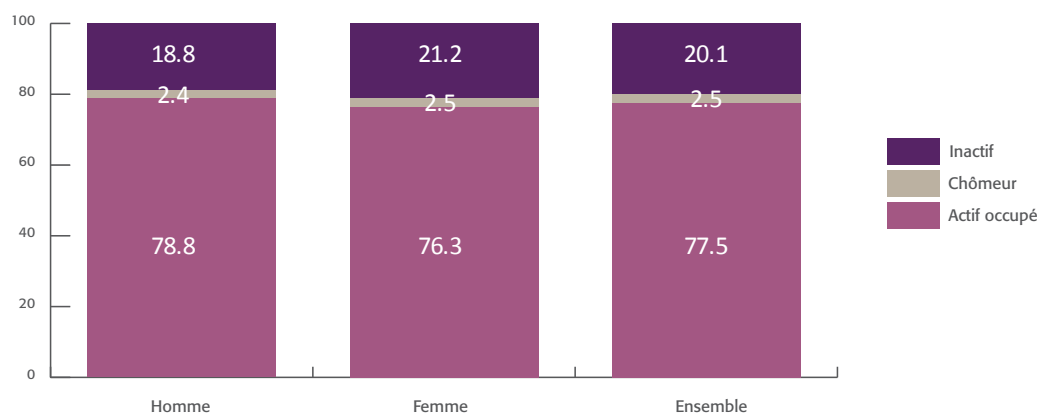
De manière générale, la proportion des jeunes inactifs (20,1 pour cent dans l'ensemble) n'a pas changé entre 2013 et 2015 (Graphique 6). Mais la proportion des jeunes femmes inactives a subi une hausse de 0,7 point tandis que celle des jeunes hommes a baissé entre ces deux années. En outre, le pourcentage des chômeurs dans la population des jeunes âgés entre 15 et 29 ans a

connu une augmentation de 1,5 point entre ces deux années. Cette augmentation touche à la fois les jeunes hommes et femmes. Enfin, comme en 2013 le genre n'a pas d'impact sur l'accès à l'emploi. D'ailleurs comme on peut le constater un peu plus loin, le fait d'être un homme ou une femme semble ne pas constituer un caractère discriminatoire à la recherche d'emploi.

2.9.1 La proportion des jeunes femmes inactives est plus élevée que celle des jeunes hommes.

Graphique 6

GRAPHIQUE 6. RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE STATUT D'OCCUPATION PAR SEXE (UNITÉ : %)



SOURCE : ETVA–2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



2.10. Sur 100 jeunes malagasy, seulement 8 ont un emploi régulier

En 2015, 69,3 pour cent des jeunes malagasy ont un travail non régulier (Tableau 6). Ce résultat n'est toutefois pas étonnant du fait de l'importance du secteur informel dans l'économie de Madagascar. Les jeunes femmes sont plus touchées par l'irrégularité de l'emploi que les jeunes hommes. En effet, 70,9 pour cent des jeunes femmes ont un travail irrégulier contre 68,4 pour cent pour

les jeunes hommes. Comparé à 2013, la proportion des jeunes malagasy touchée par le travail non régulier n'a pratiquement pas changé. Pourtant, la proportion des jeunes malagasy ayant un travail régulier a connu une baisse (9,5 pour cent en 2013 contre 8,2 pour cent en 2015).

2.10.1 La majorité des jeunes malagasy ont un emploi non régulier



Tableau 6

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA RÉGULARITÉ DE L'EMPLOI PAR SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Travailleurs régulier	11,3	5,4	8,2
Travailleurs non régulier	67,5	70,9	69,3
Chômeurs	2,4	2,5	2,5
Élèves/Étudiants inactifs	16,9	14,5	15,7
Inactifs non étudiants	1,9	6,7	4,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



CHAPITRE III
CHÔMAGE,
INACTIVITÉ
ET CONDITIONS
D'ACTIVITÉS





3.1

LES JEUNES FEMMES SONT LES PLUS TOUCHÉES PAR LE CHÔMAGE

Au sens du BIT, un chômeur est défini comme tout individu : en âge de travailler, dépourvu d'emploi au cours des trente derniers jours précédant l'interview, à la recherche active d'emploi ou essayant de créer leur propre entreprise ; disponible à travailler.

Les résultats ont montré que 3,1 pour cent des jeunes appartenant à la population active des jeunes âgés entre 15 et 29 ans sont au chômage (Tableau 7). Le taux de chômage a donc connu une hausse de presque 2 points entre la période de 2013 et 2015. Comme en 2013, le chômage touche plus les femmes que les hommes (taux de chômage de 3,3 pour cent pour les femmes et de 3,0 pour cent pour les hommes). Quant à la recherche de l'emploi elle doit être effective et différentes démarches sont adoptés

par les jeunes: s'inscrire à une agence pour l'emploi, soumettre des candidatures, participer à des entretiens d'embauche, mobiliser un réseau de connaissance, solliciter une assistance financière pour créer sa propre entreprise, essayer d'obtenir un permis ou une licence pour commencer leur propre entreprise.

Dans le cas de Madagascar, l'ETVA révèle que 77,0 pour cent des jeunes au chômage ont recours à leur connaissance (amis, famille, collègues) pour trouver un emploi. Puis 46,8 pour cent d'entre eux font une candidature spontanée auprès des usines ou des entreprises. Les démarches formelles comme l'inscription dans une agence pour l'emploi ou l'obtention d'une assistance financière sont peu utilisées par les jeunes.

3.1.1



Tableau 7

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA RÉGULARITÉ DE L'EMPLOI PAR SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Inférieur au primaire	1,3	0,6	0,9
Primaire	1,5	1,9	1,7
Secondaire technique	4,7	0,0	3,8
Secondaire général	5,9	6,5	6,2
Professionnel	0,0	20,3	13,5
Supérieur	17,6	21,8	19,8
Ensemble	3,0	3,2	3,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

A Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le fait d'avoir un niveau d'étude élevé semble ne pas être suffisant quant à l'obtention d'un emploi à Madagascar. En effet selon les résultats du tableau 6, le taux de chômage augmente quand le niveau d'étude atteint par les jeunes s'élève. Il atteint presque les 20 pour cent pour les jeunes universitaires. Cela se traduirait, semble-t-il, par l'inadéquation emploi/formation où l'offre ne répond pas à la demande sur le marché du travail à Madagascar.

La plupart des jeunes chômeurs (63 pour cent) œuvrent dans la recherche des emplois élémentaires et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ainsi que des métiers de commerçants et des vendeurs (Tableau 8). Ceux qui veulent être directeurs ou cadres de direction et gérants ne représentent que 2,5 pour cent des jeunes chômeurs. En revanche, ceux qui veulent travailler comme agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et la pêche ne représentent que 3,3 pour cent de ces jeunes alors que plus de six jeunes sur 10 sont dans ces métiers.

3.1.2



Tableau 8

RÉPARTITION DES PROFESSIONS RECHERCHÉES PAR LES JEUNES CHÔMEURS	
CITP-08	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	2,5
Professions intellectuelles et scientifiques	6,2
Professions intermédiaires	4,7
Employés de type administratif	8,7
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	16,8
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	3,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	17,9
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	7,2
Professions élémentaires	28,3
Professions militaires	4,3
TOTAL	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

3.2

UN CHÔMAGE DE DURÉE RELATIVEMENT FAIBLE PAR RAPPORT À 2013

En 2015 à Madagascar, les jeunes chômeurs sont des chômeurs de durée relativement faible par rapport à la situation de l'année 2013 (Tableau 9). En effet si en 2013, 63,5 pour cent des chômeurs ont passé plus de 6 mois au chômage, en 2015, ils ne sont plus que 50 pour cent dans cette situation. Or comme on a vu plus haut le taux

de chômage a augmenté par rapport à l'année 2013. Ce qui laisserait supposer que l'apparition « récente » de ces nouveaux chômeurs dans la population active amènerait la baisse relative de la durée moyenne du chômage dans l'année 2015.

3.2.1



Tableau 9

RÉPARTITION DES PROFESSIONS RECHERCHÉES PAR LES JEUNES CHÔMEURS	
	%
Moins d'une semaine	2,5
1 semaine à moins d'un mois	11,6
1 mois à moins de 3 mois	19,5
3 mois à moins de 6 mois	16,5
6 mois à moins d'un an	22,3
1 an à moins de 2 ans	15,1
2 ans ou plus	12,6
ENSEMBLE	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



3.3

LES JEUNES ISSUS DES MÉNAGES AISÉS SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

Ce sont surtout les jeunes appartenant à des ménages aisés qui sont les plus concernés par le chômage. En effet, pour les autres catégories de ménage le taux de chômage avoisine le taux national de 3 pour cent tandis que pour les jeunes issus des ménages aisés il atteint presque 5 pour cent (Graphique 7). En regardant en effet

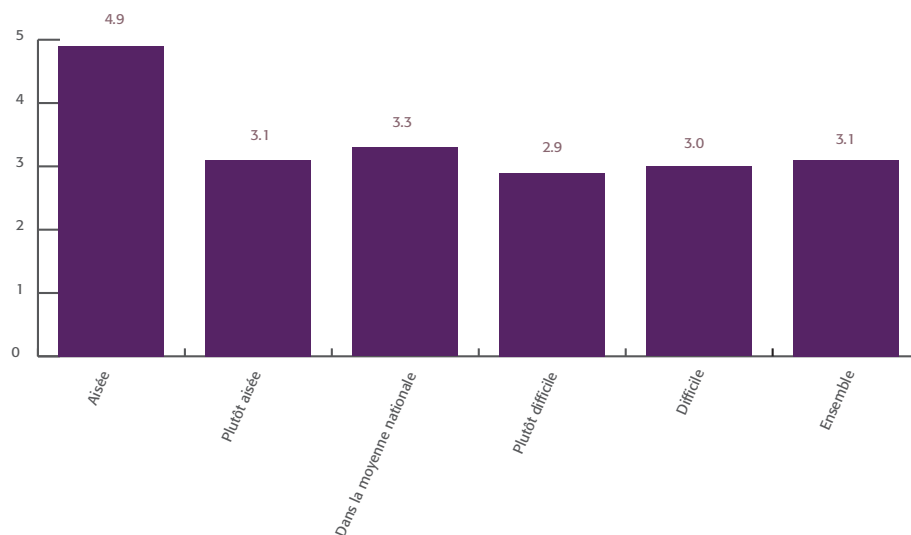
les professions recherchées par ces jeunes du « milieu aisé » 45,5 pour cent d'entre eux optent pour le poste « Directeur ou de cadre de direction » ; ces professions étant en effet des professions pas toujours facile à acquérir.

3.3.1 Pas assez d'expériences professionnelles ou d'emplois disponibles sont les principaux obstacles rencontrés par les jeunes dans la recherche d'emploi.



Graphique 7

JEUNES CHÔMEURS SELON LE REVENU MENSUEL MOYEN DES MÉNAGES



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Ne pas avoir suffisamment d'expérience ou la non disponibilité des emplois sont les raisons les plus évoquées par les jeunes chômeurs comme les principaux obstacles à la recherche d'emploi. Ces deux raisons ont été évoquées par les 60,8 pour cent des jeunes chômeurs (Tableau 10). Les critères d'études ou de formation trop élevés et le fait de ne pas savoir comment chercher du

travail sont cités en troisième et quatrième position des obstacles principaux. 0,4 pour cent des jeunes au chômage seulement ont jugé par contre que les préjugés discriminatoires constituent un obstacle à la recherche d'emploi.

3.3.2



Tableau 10

RÉPARTITION DES JEUNES CHÔMEURS SELON LEUR OPINION DES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA RECHERCHE D'EMPLOI	
	%
Critères d'études/de formation trop élevés	14,6
Pas assez d'expérience professionnelle	24,9
Pas assez d'emplois disponibles	36,0
Jugé(e) trop jeune	1,3
Le fait d'être un homme/une femme	0,7
Préjugés discriminatoires	0,4
Bas salaires dans les emplois disponibles	2,1
Je ne savais pas où/comment chercher du travail	13,7
Autre	6,3
ENSEMBLE	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

3.4

LES JEUNES EN MARGE DE LA POPULATION ACTIVE

À Madagascar selon l'ETVA 2015, 20,1 pour cent des jeunes âgés entre 15 et 29 ans restent en dehors de la population active (Tableau 11). Les jeunes inactifs sont constitués en majorité par des étudiants (78,0 pour cent). L'inactivité touche un peu plus les femmes que les hommes car 55,9 pour cent des inactifs sont de sexe féminin et 31,5 pour cent des jeunes femmes hors de la population active ne sont pas à l'école. Plus de 7 jeunes inactifs sur 10 sont dans la tranche d'âge des 15 à 19 ans certainement parce

qu'ils sont encore dans le système éducatif. On remarque aussi que même si à partir de 24 ans la proportion des inactifs diminue considérablement les jeunes hommes sortent assez rapidement de l'inactivité par rapport aux femmes lorsque l'âge augmente. Ceci tient peut-être du rôle que les deux sexes ont à jouer dans la société. L'inactivité des jeunes est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain et cela touche davantage les jeunes femmes en milieu rural (62,2 pour cent).

3.4.1



Tableau 11

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LES GRANDS GROUPES DE LA CITP PAR SEXE			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	44,7	37,8	40,8
Rural	55,4	62,2	59,2
GROUPE D'ÂGE			
15 - 19 ans	77,3	68,8	72,5
20-24 ans	19,3	23,3	21,5
25-29 ans	3,4	7,9	5,9
SCOLARITÉ			
Non étudiant	10,0	31,5	22,0
Étudiant	90,0	68,6	78,0
TOTAL	44,2	55,9	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

CHAPITRE IV

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES AYANT UN EMPLOI





À Madagascar en 2015, 77,5 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont des actifs occupés (Tableau 12). Ces travailleurs sont composés de 48,0 pour cent de jeunes hommes et 52,0 pour cent de jeunes femmes. Cependant la situation est un peu plus contrastée selon le milieu de résidence des jeunes. En effet, si seulement un peu plus de la moitié des jeunes urbains (58,4 pour cent) sont des travailleurs ils sont plus de 8 jeunes ruraux sur 10 (83,3 pour

cent) qui sont des actifs occupés. Il semble aussi que l'insertion des jeunes sur le marché du travail se fait progressivement en fonction de leur âge. Plus ils sont un peu plus avancés en âge plus ils sont nombreux à être insérés sur le marchés du travail (67,0 pour cent dans la catégorie des 15-19 ans et 92,6 pour cent dans la catégorie des 25 à 29 ans).

4.0.1



Tableau 12

RÉPARTITION DES JEUNES PAR SITUATION D'ACTIVITÉ SELON LE GENRE, LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE GROUPE D'ÂGE			
	ACTIF OCCUPÉ	CHÔMEUR	INACTIF
SEXE			
Homme	78,8	2,4	18,8
Femme	76,3	2,5	21,2
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	58,4	6,5	35,1
Rural	83,3	1,2	15,5
Total	77,5	2,5	20,1
GROUPE D'ÂGE			
15-19 ans	67,0	1,5	31,5
20-24 ans	81,7	4,0	14,3
25-29 ans	92,6	2,3	5,1
ENSEMBLE	77,5	2,5	20,1

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

L'examen de la répartition des jeunes travailleurs malgaches par leur statut dans l'emploi montre une profusion des travailleurs familiaux (55,2 pour cent), puis des travailleurs indépendants (28,6 pour cent), de salariés (12,8 pour cent) et une faible proportion de jeunes employeurs (2,5 pour cent) (Tableau 13). Les jeunes salariés, employeurs et travailleurs indépendants sont relativement plus important chez les hommes tandis que les jeunes femmes sont en majorité des travailleurs familiaux. En parlant en terme de chance,

on constate qu'en milieu urbain un jeune a plus de 2 chances sur 10 d'être salariés et presque 6 chances sur 10 d'être travailleurs familiaux en milieu rural. La plupart des jeunes évoluent dans des entreprises individuelles (83,3 pour cent) qui n'emploient dans 88,8 pour cent des cas que 4 personnes au plus.

4.0.2

Tableau 13

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE GENRE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE PAR STATUT DANS L'EMPLOI					
STATUT DANS L'EMPLOI	GENRE		MILIEU		TOTAL
	HOMMES	FEMMES	URBAIN	RURAL	
Employé	16,6	9,3	23,9	10,4	12,8
Employeur	3,7	1,4	2,9	2,4	2,5
Travailleur indépendant	31,7	25,7	30,7	28,2	28,6
Travailleurs familiaux	47,2	62,6	41,9	58,1	55,2
Autre	0,8	1,1	0,7	1,0	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

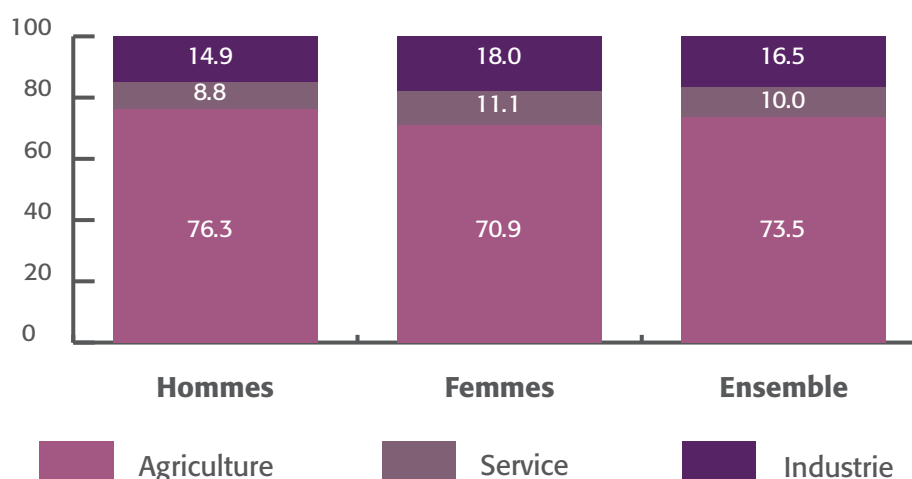
La répartition des jeunes par secteur d'activité donne l'image habituelle de la structure d'emploi à Madagascar (Graphique 8). En effet, 73,5 pour cent des jeunes se trouvent dans le secteur de l'agriculture, 16,5 pour cent dans le service et 10,0 pour cent dans

l'industrie. Les jeunes hommes sont un peu plus mobilisés dans le secteur de l'agriculture tandis que les jeunes femmes le sont dans le service.

4.0.3

Graphique 8

RÉPARTITION DES JEUNES MALGACHES SELON LE GENRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Le report à la CIP renseigne de façon plus détaillée ce qui a été dit dans l'approche sectorielle et met en exergue la prédominance des « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche » dans la classification des professions. Puis les jeunes malgaches s'attèlent dans des métiers qui ne requièrent pas beaucoup de qualification car dans l'ensemble 15,0 pour cent des travailleurs sont

« des ouvriers et employés non qualifiés ». Enfin les jeunes malgaches âgés de 15 à 29 ans n'occupent quasiment pas encore des poste de hautes fonctions comme les professions de « directeurs, cadres de direction et membres de l'exécutif ».

4.0.4



Tableau 14

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE SEXE PAR GRANDS GROUPES DU CODE CIP 08			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Directeurs, cadres de direction et membres de l'exécutif	0,0	0,0	0,0
Professions intellectuelles et scientifique	1,2	1,8	1,5
Profession intermédiaire	0,7	0,5	0,6
Employés de type administratif	0,6	0,6	0,6
Personnel des services et vendeurs	4,4	8,7	6,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	66,2	65,3	65,7
Artisans et ouvriers des métiers de l'extraction et du bâtiment	7,8	11,0	9,5
Conducteurs d'installation et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,5	0,2	0,4
Ouvriers et employés non qualifiés	18,2	11,9	15,0
Forces armées	0,3	0,0	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

4.1

L'EMPLOI SALARIÉ

La situation des jeunes salariés malgaches est encore précaire. En effet, 68,8 pour cent des emplois des jeunes salariés s'établissent sur des contrats verbaux (Tableau 15). Cette condition est plus courante chez les jeunes hommes puisque plus de 7 salariés sur 10 sont engagés dans des contrats oraux. Quant à la durée du contrat, un peu plus de la moitié des jeunes salariés bénéficient

d'un contrat à durée indéterminée. Par rapport à 2013 ce résultat a connu une baisse de 3 points en pourcentage. Le contexte des jeunes en contrat à durée déterminée reste instable puisque 84,1 pour cent d'entre eux sont embauchés pour une durée de moins d'un an et seulement une moindre proportion (1,2 pour cent) jouit d'un contrat de plus de 3 ans.

4.1.1



Tableau 15

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE SEXE PAR GRANDS GROUPES DU CODE CIP 08			
TYPE CONTRAT	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Contrat écrit	28,3	36,0	31,2
Contrat oral	71,7	64,0	68,8
NATURE DU CONTRAT			
Durée indéterminée	56,3	56,6	56,4
Durée déterminée	43,7	43,4	43,6
Moins de 12 mois	82,4	87,1	84,1
12 à 36 mois	16,9	11,0	14,7
Plus de 36 mois	0,7	2,0	1,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

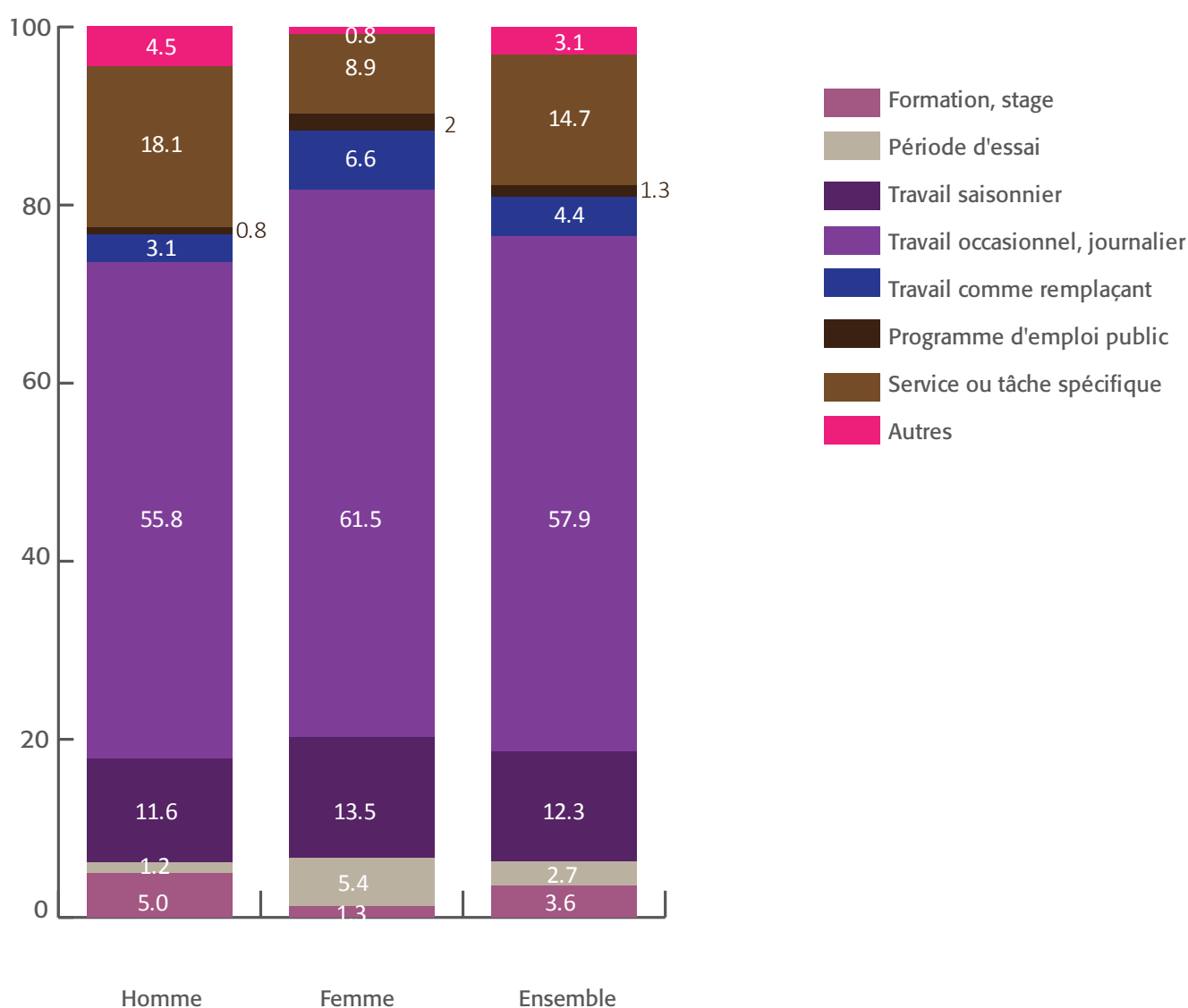
Le motif des CDD explique en grande partie la situation de ces jeunes. Les résultats reportés sur le graphique 9 montrent les principaux emplois qui occupent ces jeunes sont de nature instable et de courte durée. En effet le travail occasionnel et le travail journalier sont les plus fréquents chez les jeunes malgaches (57,9 pour cent) et plus particulièrement chez les jeunes femmes relevant ainsi de

la brièveté du contrat. En outre 27,0 pour cent des jeunes malgaches sont engagés dans des travaux saisonniers ou des services/tâches spécifiques. Enfin, le programme d'emploi public ne touche qu'une partie infime des jeunes (1,3 pour cent). Est-ce parce que les jeunes ne sont pas priorités dans ces actions gouvernementales ?

4.1.2

 Graphique 9

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS PAR MOTIFS DE CDD SELON LE SEXE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Étant donné la dominance des activités informelles à Madagascar, les jeunes sont encore loin de jouir pleinement de leur droit en matière de bénéfice ou d'avantage qu'ils devraient tirer de leur

emploi. Cette condition caractérise en partie la précarité de l'emploi en général à Madagascar. Aussi selon les résultats de l'ETVA 2015, près d'un quart (28,6 pour cent) des jeunes jouissent d'une



assurance maladie (Tableau 16). Ceci a connu une petite amélioration par rapport à la situation de 2013. Mais ceux qui bénéficient de la protection sociale en termes de sécurité sociale, de retraite/assurance vieillesse ou d'indemnité de licenciement sont encore en faible proportion et aucune amélioration notable n'est identifiée par rapport à 2013.

Au niveau des droits au congé la situation ne s'améliore pas non plus comparativement au résultat de 2013. À titre d'exemple, si en 2013 la proportion des jeunes qui bénéficient d'un congé annuel était de 24,0 pour cent elle a baissé et est de 17,1 pour cent en 2015. De plus les résultats montrent que la situation des jeunes hommes semble un peu plus grave par rapport aux jeunes femmes en termes de droit au congé.

4.1.3



Tableau 16

En plus de la précarité au niveau de la protection sociale, la condition de travail des jeunes malgaches ne semble pas être une struc-

ture favorable à l'épanouissement de ces derniers. Les jeunes ne se sentent pas travailler dans un endroit sûr ou dans un environnement protégé surtout les femmes. Le cadre de leur travail ne leur permet pas de se développer puisque 14,5 pourcent des salariés seulement bénéficient d'un renforcement de capacité à travers les

PROPORTION DES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTION SOCIALE ET DE CONGÉ SELON LE SEXE

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Retraite/assurance vieillesse	9,5	12,6	10,6
Sécurité sociale	10,8	15,2	12,5
Assurance maladie	30,4	24,6	28,6
Indemnité de licenciement	7,0	6,0	6,6
Congé de maternité/paternité	8,5	23,6	14,2
Congé payé annuel	15,6	19,4	17,1
Congé maladie	22,0	23,3	22,5

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

ture favorable à l'épanouissement de ces derniers. Les jeunes ne se sentent pas travailler dans un endroit sûr ou dans un environnement protégé surtout les femmes. Le cadre de leur travail ne leur permet pas de se développer puisque 14,5 pourcent des salariés seulement bénéficient d'un renforcement de capacité à travers les

formations (Tableau 17). Ils ont peu d'opportunité pour effectuer des heures supplémentaires (14,9 pour cent) et de bénéficier d'un service de transport du personnel ou d'une indemnité de transport. La structure de garde d'enfants semble être un luxe que peu de jeunes puissent jouir dans leur lieu de travail (3,1 pour cent). Le seul avantage où la plupart des jeunes ont le plus accès dans leur emploi est le service de repas ou l'indemnité de repas.

4.1.3



Tableau 17

COMMODITÉ REÇU PAR LES JEUNES DANS LEUR TRAVAIL

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Transport	13,1	7,0	10,8
Repas	70,4	50,1	62,7
Heures supplémentaires	15,8	13,6	14,9
Formation	11,8	19,0	14,5
Sécurité/Protection	13,9	9,9	12,3
Garderie	3,4	2,6	3,1

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

4.2 L'EMPLOI INDÉPENDANT

L'emploi indépendant représente 31,1 pour cent de l'ensemble de l'emploi des jeunes. Il est constitué seulement de 8,0 pour cent de jeunes employeurs et 92,0 pour cent de travailleurs à leur propre compte. Quant à la motivation qui pousse les jeunes à choisir un emploi indépendant c'est le désir d'indépendance qui est avancé comme premier argument par 55,8 pour cent des jeunes travailleurs

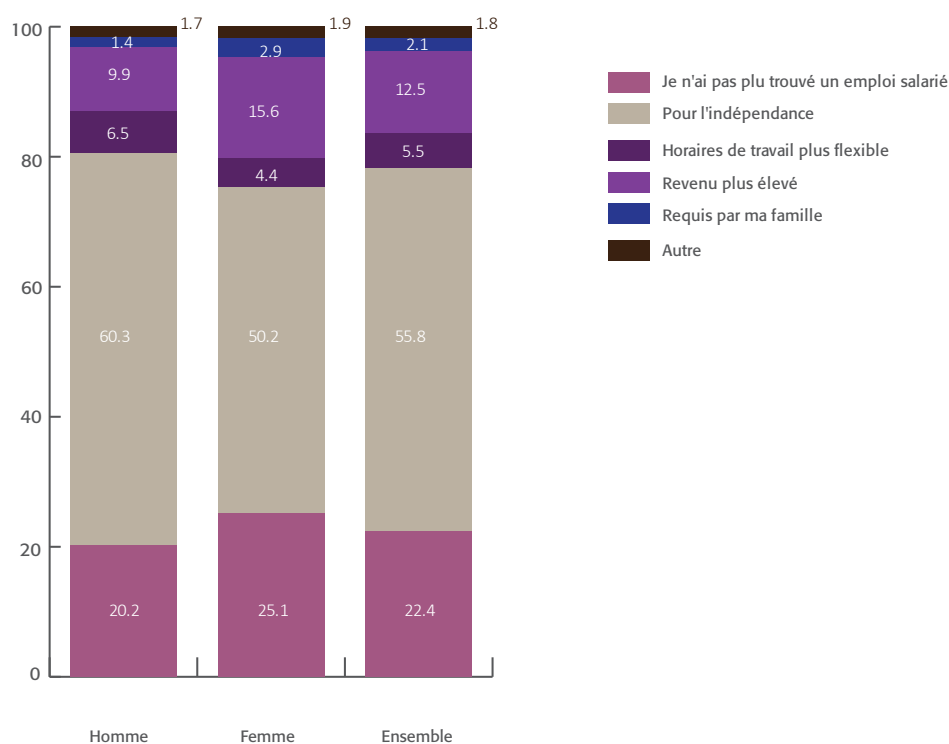
indépendants devant le fait de ne pas trouver un emploi salarié (22,4 pour cent) et l'espérance d'obtenir un revenu plus élevé (Graphique 10). Ceci traduirait le fait que les jeunes accordent un poids plus importants à leur indépendance dans l'emploi lorsque le marché de travail à Madagascar ne leur permet pas d'acquérir un emploi salarié qui leur procure un salaire correct selon eux.

4.2.1



Graphique 10

RÉPARTITION DES JEUNES PAR PRINCIPALE MOTIVATION DU CHOIX D'UN EMPLOI INDÉPENDANT SELON LE SEXE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Le graphique 11 montre que les jeunes démarrent leur activité indépendante à partir de leur seule initiative puisque 71,4 pour cent des sources de financement principales de lancement proviennent soit d'aucun fonds nécessaire (40,3 pour cent) soit de leurs propres économies (31,1 pour cent). Dans certains cas (27,5 pour cent) ils ont recours à l'argent provenant de la famille ou des amis pour

lancer leur activité. Les jeunes se campent alors pour la plupart dans des activités faiblement capitalistiques générant ainsi des emplois précaires. D'autre part une part très infime de jeunes bénéficie d'un prêt auprès des intuitions de micro-finance à Madagascar.

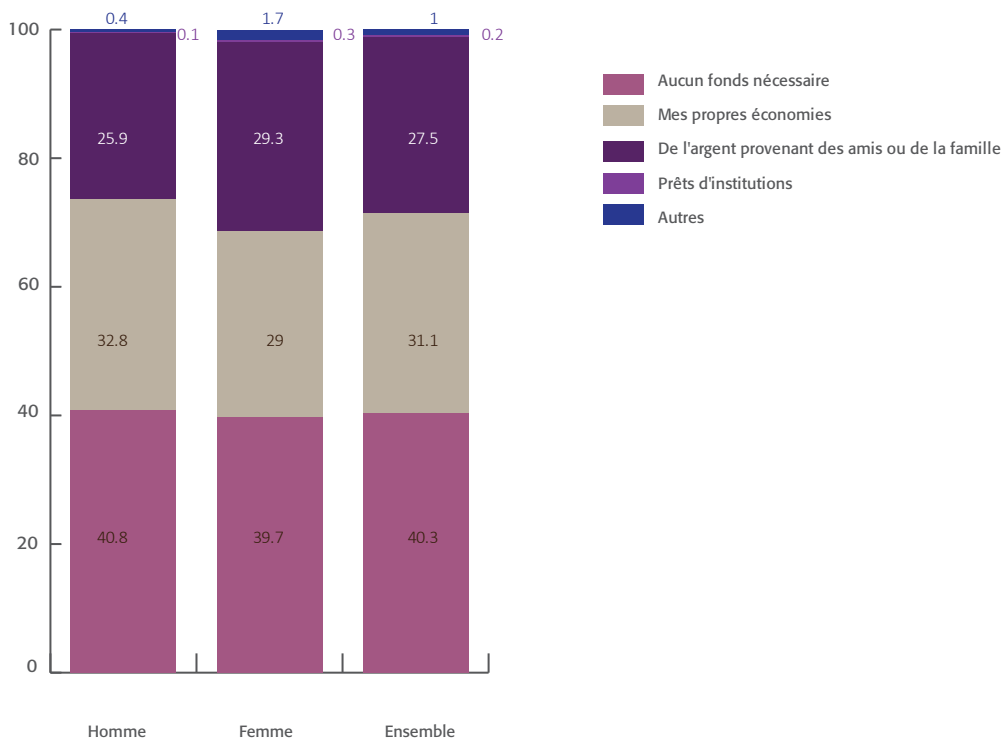


4.2.2



Graphique 11

RÉPARTITION DES JEUNES PAR PRINCIPALE MOTIVATION DU CHOIX D'UN EMPLOI INDÉPENDANT SELON LE SEXE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Selon un examen comptable basique des résultats des activités des jeunes travailleurs indépendants malgaches, en moyenne, ils ont un chiffre d'affaire mensuelle d'Ar 99 800 pour dégager un bénéfice mensuel moyen d'Ar 61 700 (Tableau 18). Mais cette moyenne cache une disparité car la moitié des travailleurs indépendants a un chiffre d'affaire maximum d'Ar 40 000 et une marge

brute d'Ar 30 000. De plus ils ne sont que 1 jeune travailleur indépendant sur 10 à pouvoir obtenir un chiffre d'affaire de plus d'Ar 200 000 et une marge brute d'Ar 130 000. Ces performances des jeunes travailleurs témoignent encore une fois de la précarité de leur activité et le constat d'activités faiblement capitalistique.

4.2.3



Tableau 18

PERFORMANCE DES JEUNES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Chiffre d'affaire moyen	96 800	103 400	99 800
Consommation Intermédiaire moyenne	32 500	45 100	38 200
Marge Brute moyenne	63 300	59 800	61700

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Face à la situation de précarité dans leur activité les jeunes sont confrontés à des problèmes qui entravent la gestion de leur unité de production. Dans son ensemble 33,7 pour cent des jeunes travailleurs indépendants font face principalement à l'insuffisance des ressources financières, puis à la concurrence sur le marché (22,1 pour cent) qui constitue le deuxième obstacle et la difficulté de

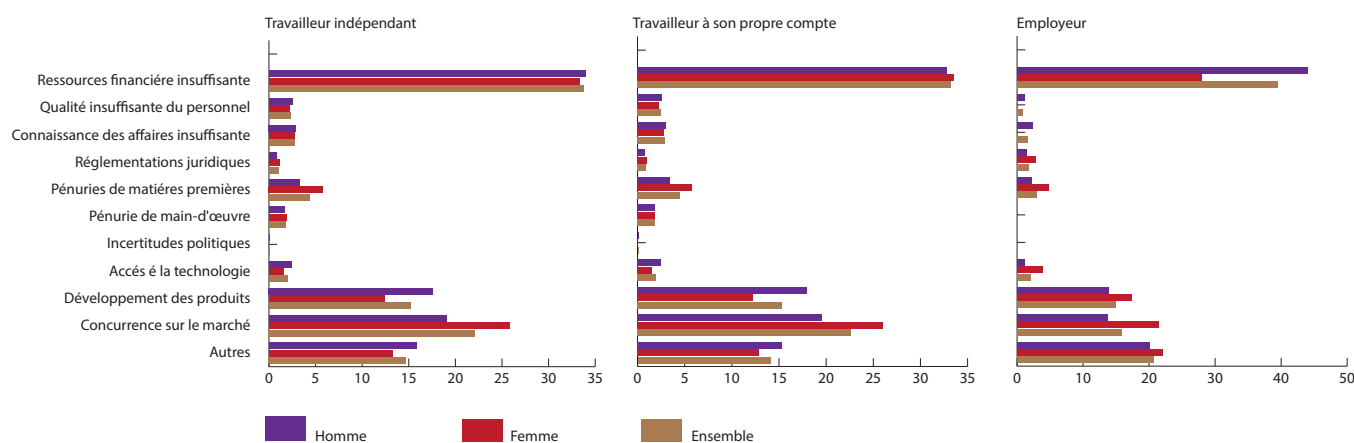
développer les produits en troisième position (15,2 pour cent). Les femmes subissent davantage le problème de concurrence dans toute la catégorie tandis que les jeunes hommes employeurs éprouvent plus de difficultés financières dans la gestion de leur affaire. Enfin, les travailleurs à leur compte propre de sexe masculin sont confrontés encore à l'obstacle de développement des produits.

4.2.4



Graphique 12

PROBLÈME MAJEURS RENCONTRÉS PAR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DANS LA GESTION DE LEUR ACTIVITÉ SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Les résultats de l'ETVA 2015 montrent que dans son ensemble 21,8 pour cent des jeunes malgaches travaillent plus de 40 heures par semaine et 11,0 pour cent font plus de 48 heures (Graphique 13). De façon assez claire la majorité (91,7 pour cent) des jeunes travailleurs étudiants ne peuvent pas excéder plus 25 heures par semaine du fait de la combinaison travail et étude. Selon le statut dans l'emploi, plus des 4 jeunes salariés sur 10 ont un volume horaire de plus

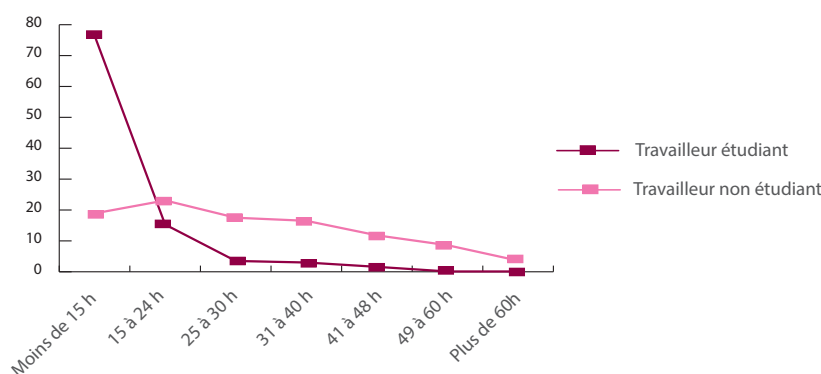
de 40 heures tandis que plus ou moins de 7 jeunes sur 10 dans la catégorie des employeurs et des travailleurs à leur compte propre travaillent moins de 40 heures par semaine. De ce fait 32,0 pour cent des jeunes désirent augmenter leur temps de travail parce qu'il y a à une sous-utilisation de la main d'œuvre liée au temps de travail.

4.2.5



Graphique 13

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET LE STATUT D'OCCUPATION



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



4.3

RÉMUNÉRATION, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION

Lorsqu'il y a désir de changer d'emploi actuel c'est qu'il y a insatisfaction dans l'exercice de cet emploi. C'est ainsi que dans son ensemble 45,0 pour cent des jeunes aimeraient changer d'emploi actuel au moment de l'enquête. La première raison de changement de travail est liée à l'insatisfaction au niveau du revenu gagné. Les

jeunes désirent avoir un meilleur revenu par heure de travail. Puis ils aimeraient améliorer leurs conditions de travail et troisièmement augmenter leur temps de travail au même taux horaire. Ce dernier est lié à la situation de sous-emploi lié au temps de travail subi par les jeunes.

4.3.1



Tableau 19

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR RAISON PRINCIPALE DE CHANGEMENT DE TRAVAIL SELON LE SEXE			
RAISON DE CHANGEMENT	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Mon emploi actuel est temporaire	7,6	6,9	7,3
Par peur de perdre mon emploi actuel	2,3	2,5	2,4
Pour travailler plus d'heure au même taux horaire	10,1	9,7	9,9
Pour avoir un meilleur revenu par heure de travail	62,8	64,0	63,4
Pour travailler moins d'heure avec une réduction de salaire	0,1	0,4	0,3
Pour mieux utiliser mes compétences	5,6	4,9	5,3
Pour avoir un emploi du temps plus pratique, moins de trajets	0,4	1,3	0,8
Pour améliorer mes conditions de travail	11,2	10,2	10,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Le recyclage du personnel au sein de l'entreprise constitue un des avantages qui peut motiver les jeunes à exercer son emploi. Cependant le tableau ci-dessous montre qu'une petite proportion des jeunes bénéficient ou ont bénéficié de cet avantage (3,2 pour cent seulement) en 2015. Ceci résulte de ce qui est énoncé plus haut

lorsque les activités créées ne permettent pas d'instaurer une structure capable de développer les compétences techniques et professionnelles des jeunes. La plupart des formations reçues consiste à l'amélioration des compétences des jeunes dans son domaine ou sa spécialité (70,1 pour cent).

4.3.2



Tableau 20

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION PAR DOMAINE DE FORMATION SELON LE SEXE			
DOMAINE DE FORMATION	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Professionnel	68,2	72,9	70,1
Développement de l'entreprise/entrepreneuriat	4,7	4,7	4,7
Langues étrangères	5,4	5,4	5,4
Informatique	1,5	8,9	4,6
Comptabilité	3,9	-	2,3
Santé et sécurité	-	2,3	0,9
Respect des procédures ou des règlements	3,5	0,0	2,1
Autres	12,8	5,7	9,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Action syndicale

Institué comme une entité assurant la défense collective et individuelle des travailleurs au niveau national ou au niveau de l'entreprise, la présence des syndicats ou les autres associations des travailleurs semblent avoir peu d'influence pour les jeunes malgaches. En effet, 3,5 pour cent seulement des travailleurs jeunes en sont membres selon les résultats de l'ETVA 2015. L'examen de

la raison de non-appartenance des jeunes à un syndicat ou une association montre que sur 100 jeunes 25,2 n'ont jamais envisagé d'adhérer, 21,4 ne connaissent aucun syndicat auquel adhérer sur leur lieu de travail et 12,2 n'ont jamais reçu une proposition syndicale. Pourtant les jeunes ne trouvent quasiment d'entraves sur leur liberté syndicale de la part des employeurs.

4.3.3



Tableau 21

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE MOTIF DE LA NON-APPARTENANCE À UN SYNDICAT OU UNE ASSOCIATION DE TRAVAILLEURS ET LE SEXE			
RAISON DE NON APPARTENANCE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
J'ai une opinion négative du syndicalisme	9,0	8,9	8,9
Je ne connais aucun syndicat auquel adhérer sur mon lieu de travail	20,9	21,8	21,4
Cela est déconseillé par mon employeur	0,1	0,2	0,1
Je ne vois pas vraiment ce qu'un syndicat peut faire pour m'aider	4,9	5,7	5,3
On ne m'a jamais proposé d'adhérer	11,9	12,4	12,2
Je n'ai jamais envisagé d'adhérer	26,2	24,2	25,2
Je n'ai pas le temps	4,0	3,0	3,5
Je ne m'intéresse pas aux affaires publiques	7,2	7,6	7,4
Trop cher	0,2	0,3	0,3
Autres	15,6	15,9	15,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

4.4

LA RECHERCHE DE TRAVAIL

Dans cette partie on s'intéresse à la manière dont les travailleurs ont fait pour obtenir leur emploi actuel. Quels sont les moyens qu'ils ont utilisés pour l'obtention de leur emploi ? Cela permettrait aussi de faire une comparaison entre la démarche entreprise par les jeunes en emploi et les jeunes au chômage. Ainsi le tableau 22 montre que la démarche privilégiée par les jeunes est le recours à leur réseau de connaissance (amis, famille, collègues) pour trouver du travail (70,2 pour cent). Celle-ci est plus utilisée par les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes. La deuxième option qu'ils choisissent c'est de créer leur propre entreprise

par leur seule initiative. Seulement on a vu que ces activités sont faiblement capitalistiques. Les jeunes hommes semblent pourtant plus actifs sur celle-ci comparativement aux jeunes femmes. Enfin l'inscription dans une agence pour l'emploi, l'essai d'obtenir une assistance financière, un permis ou une licence pour créer leur propre entreprise sont quasiment non utilisés. Ces circuits dits formels semblent être totalement ignorés dans le sens où les jeunes ne semblent pas vraiment s'y intéresser d'un côté mais d'un autre côté l'État semble aussi ne pas encourager les jeunes à emprunter ces démarches pour trouver un emploi.



4.4.1



Tableau 22

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS PAR DÉMARCHE ENTREPRISE POUR OBTENIR L'EMPLOI ACTUEL SELON LE SEXE			
RECHERCHE EMPLOI	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Inscription dans une agence pour l'emploi	0,4	0,3	0,4
Candidature a une ou plusieurs annonces d'emploi	1,0	1,1	1,1
Candidature spontanée auprès d'usines, de fermes, de marchés, de magasins ou employeurs	2,9	1,4	2,1
Participation à un concours ou un entretien d'embauche	0,3	0,4	0,4
Demande à des amis, de la famille, des collègues	65,7	74,3	70,2
Attente dans la rue pour être recruté pour un travail informel	0,4	0,1	0,3
Essayer d'obtenir une assistance financière afin de chercher du travail ou de créer ma propre entreprise	1,0	0,8	0,9
Recherche de terrain, bâtiment, machines, matériels pour créer ma propre entreprise ou ferme	0,7	0,3	0,5
Essayer d'obtenir un permis ou une licence pour commencer ma propre entreprise	0,0	0,1	0,0
Créer ma propre entreprise par ma seule initiative	26,7	19,8	23,1
Autres	0,9	1,3	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

4.5

LA DURÉE DE RECHERCHE

D'une manière générale, 70,7 pour cent des jeunes ont trouvé leur emploi en une durée de moins d'un mois (Tableau 23). Cela laisse supposer qu'il serait facile de trouver un emploi à Madagascar. Mais en regardant le statut de l'emploi des jeunes, le fait de trouver un emploi aussi vite est caractéristique des travailleurs indépendants et des aides familiales. En effet environ 7 jeunes sur 10 appartenant à ces dernières catégories de travailleurs ont pu trouver leur emploi en moins d'un mois. D'un côté, on a vu que la plupart des jeunes employeurs ou des jeunes travailleurs à leur compte propre n'ont pas besoin de suivre un long chemin formel pour monter leur propre affaire. Il leur suffit leur propre initiative ou leur propre économie pour créer leur « petite » activité. D'un

autre côté les aides familiales n'ont pas besoin non plus d'un si long procédure formelle pour exercer leur activité puisque la plupart d'entre eux sont requis par leur famille. Enfin pour les jeunes salariés 45,1 pour cent d'entre eux ont mis un mois ou plus pour trouver leur emploi.

4.5.1



Tableau 23

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS PAR DURÉE DE RECHERCHE DE TRAVAIL SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI.					
DURÉE DE RECHERCHE	EMPLOYÉ	EMPLOYEUR	TRAVAILLEUR COMPTE PROPRE	AIDE FAMILIALE	ENSEMBLE
Moins d'une semaine	37,9	50,7	56,3	60,5	56,1
Une semaine à moins d'un mois	17,0	19,3	14,6	14,0	14,6
Un mois à moins de 3	16,4	4,8	6,1	6,0	7,4
De trois à moins de 6 mois	5,1	1,7	3,1	1,7	2,5
De 6 mois à moins d'un an	6,1	5,1	3,3	3,3	3,8
1 année à moins de 2 ans	7,4	6,2	5,7	3,1	4,4
2 ans ou plus	10,1	12,3	11,0	11,4	11,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Même si la durée de recherche de travail semble courte à Madagascar, selon les résultats de l'ETVA 2015, 10,6 pour cent des jeunes travailleurs ont déjà refusé une proposition d'emploi et ceci est plus un fait masculin (12,3 pour cent). Le motif le plus évoqué est le bas niveau du salaire proposé (44,7 pour cent) (Tableau 24). Le deuxième motif qui démotive les jeunes à prendre un emploi est le caractère inintéressant du travail proposé. Mais on note aussi l'importance de l'avis de la famille quant au choix de l'emploi puisque 9,1 pour cent des jeunes ont refusé un emploi lorsque leur famille ne l'approuve pas.

Le fait qu'un jeune refuse un emploi est lié aussi par le fait qu'il ne peut exercer un emploi si le salaire proposé est en dessous d'un salaire de réserve qu'il se propose. Aussi l'ETVA 2015 révèle qu'en moyenne un jeune n'accepterait un emploi si le salaire mensuel proposé est en dessous d'Ar 104 000. Les jeunes hommes semblent avoir une prétention un peu plus élevée car leur salaire de réserve est estimé à Ar 113 000 par mois contre Ar 94 000 pour les jeunes femmes. De plus ceci dépend aussi du niveau d'instruction des jeunes. Un jeune de niveau supérieur aurait une prétention 3 fois plus élevée que celui sans niveau d'instruction.

4.5.1



Tableau 24

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS PAR DURÉE DE RECHERCHE DE TRAVAIL SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI.	
RAISON DE REFUS	%
Le salaire proposé était trop bas	44,7
Le travail n'était pas intéressant	36,4
Ma famille n'approuvait pas cette offre d'emploi	9,1
Le nombre d'heures était trop élevé	3,2
Le travail ne correspondait pas à mon niveau de qualification	2,4
J'étais en attente d'une proposition plus intéressante	1,9
Le lieu de travail n'était pas pratique	1,1
Aucune durée proposée ou durée du contrat trop courte	0,9
Aucune possibilité de promotion	0,2
Le nombre d'heures était insuffisant	0,2
TOTAL	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

CHAPITRE V

PRINCIPALES CARACTÉRIS- TIQUES DE LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE





La plupart des études définissent le concept de « transition de l'école vers la vie active » comme le temps écoulé entre la sortie de l'école (soit à l'obtention du diplôme, soit par abandon) et le premier emploi régulier. Cependant, la définition de l'emploi régulier varie d'une étude à une autre et d'un pays à un autre. Ainsi, de nombreuses études fixent la fin de la transition au premier emploi, quel qu'il soit, tandis que certaines études se réfèrent à des dimensions qualitatives telles que le premier emploi régulier, caractérisé par un contrat type.

CONCEPT DE TRANSITION STANDARD

Une leçon à tirer des analyses ETVA effectuées à ce jour concerne la définition du concept de transition. Dans le premier rapport présentant les résultats de l'enquête de 2013, la transition vers le marché du travail⁽¹⁾ y était définie comme le passage d'un jeune (15-29 ans) de la fin de sa scolarité (ou de l'accès à sa première activité économique) au premier emploi stable ou satisfaisant. L'emploi stable était défini dans ce contexte par l'existence d'un contrat de travail (écrit ou oral) et la durée du contrat (supérieure à 12 mois), et l'opposé de l'emploi stable comme l'emploi temporaire ou journalier d'une durée limitée. Etant donné que l'inclusion du contrat de travail parmi les critères excluait automatiquement les travailleurs indépendants, dont la relation d'emploi n'est pas définie contractuellement, il a été décidé d'y ajouter un élément subjectif, à savoir l'emploi satisfaisant. Ce critère vise à mesurer dans quelle mesure le répondant considère que son emploi s'intègre bien dans le parcours professionnel qu'il envisage à une étape donnée de sa carrière. La notion opposée est « l'emploi insatisfaisant », qui implique un sentiment d'insatisfaction au travail.

Le critère de la satisfaction au travail sur la base de l'auto-évaluation des répondants s'est avéré problématique⁽²⁾. Le concept est trop

(1) C'est à dessein que l'expression transition "de l'école à la vie active" est évitée. Si l'on ne tenait compte que des jeunes qui transitent de l'école au marché du travail, on exclurait les jeunes non scolarisés, dont le nombre reste considérable dans certains pays. Le BIT inclut ce sous-ensemble dans les indicateurs de la transition en prenant comme point de départ la première activité économique qu'a connue le jeune. Afin d'éviter toute confusion sur la terminologie, nous préférons parler de transition des jeunes vers le marché du travail, plutôt que de transition de l'école à la vie active, qui n'en constitue qu'un sous-ensemble.

(2) Les jeunes sont invités à évaluer leur niveau de satisfaction par rapport à leur travail selon le barème: «très satisfait», «plutôt satisfait», «plutôt insatisfait» ou «très insatisfait».

Les Enquêtes sur la Transition de l'école vers la vie Active (ETVA) de l'OIT ont été conçues de manière à appliquer une définition plus stricte de « l'emploi régulier » que celle généralement utilisée. Selon l'enquête ETVA une personne a « transité » à partir du moment où elle occupe un emploi qui réponde aux critères de base de la « décence », à savoir une permanence de l'emploi qui puisse garantir au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple, un contrat à durée indéterminée) ou un emploi dont le travailleur est personnellement satisfait. L'OIT introduit donc une nouvelle dimension de la qualité dans la définition standard de la transition de l'école au travail.

vague et sujet aux biais socio-culturels. Des analyses plus fines ont permis de constater que, malgré la satisfaction exprimée à l'égard de leur travail, de nombreux jeunes souhaitaient tout de même changer d'emploi et beaucoup d'autres estimaient qu'ils avaient peu de chances de pouvoir le conserver durant les 12 mois suivants. On peut en conclure que la définition initiale de la transition vers le marché du travail était trop large. Plutôt que la satisfaction au travail, la nouvelle grille d'analyse examine le statut d'emploi en fonction des réponses aux questions sur le souhait de changer d'emploi et la probabilité de le conserver dans les 12 mois à venir.

Une autre nuance a été apportée à la définition, à savoir l'exclusion des jeunes qui combinent études et travail de la catégorie des jeunes ayant achevé la transition, qui étaient auparavant inclus dans la catégorie des travailleurs non étudiants et évalués en fonction des caractéristiques de leur emploi. Enfin, la définition révisée applique désormais un critère distinct pour les jeunes embauchés en vertu d'un contrat écrit ou d'un accord verbal, partant du principe que ces deux types de contrat n'offrent pas la même stabilité.

Fort de ces précisions, on peut désormais définir les différentes étapes de la transition. Dès lors, une jeune personne n'a pas terminé sa transition vers l'emploi si elle est engagée dans un travail qui, de par sa nature précaire ou non satisfaisante, ne lui profite que très peu. En d'autres termes, une jeune personne n'a pas achevé sa transition lorsque le travail pour lequel elle est employée n'utilise pas tout son potentiel en tant qu'acteur productif, ne renforce pas sa confiance en elle-même, n'ajoute pas de valeur au cheminement de la carrière désirée, ne lui ouvre pas de possibilité d'intégration sociale et ne lui garantit pas un revenu équitable et suffisant pour elle et sa famille.

LES ÉTAPES DE LA TRANSITION

On distingue trois étapes de transition :

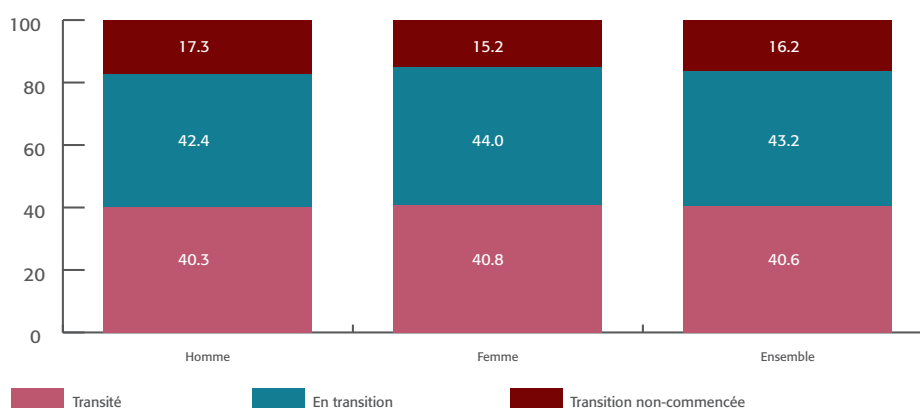
- I. Transité – Un jeune qui a « transité » est celui ou celle qui a terminé ses études et qui occupe actuellement un emploi dans l'une des modalités suivantes:
 - a. Un emploi stable basé sur :
 - i. un contrat écrit d'une durée d'au moins 12 mois, ou
 - ii. un accord verbal dont la probabilité de conserver cet emploi les 12 prochains mois est forte;
 - b. Un emploi temporaire satisfaisant basé sur :
 - i. un contrat écrit d'une durée d'au moins 12 mois dont la personne ne veut pas changer d'emploi, ou
 - ii. un accord verbal dont la personne n'est pas certaine de conserver son emploi les 12 prochains mois et qui ne veut pas changer d'emploi ;
 - c. Un emploi indépendant satisfaisant (des travailleurs indépendants qui ne veulent pas changer d'emploi).
- II. En transition - Un jeune est toujours « en transition » s'il/elle est dans l'une des situations suivantes:
 - a. Étudiant(e) actif (ve) (soit employé, soit au chômage);
 - b. Chômeurs (non-scolarisé, selon la définition assouplie du chômage);
 - c. Il / elle occupe un emploi temporaire et non-satisfaisant basé sur :
 - i. un contrat écrit d'une durée de moins de 12 mois dont la personne veut changer d'emploi, ou
 - ii. un accord verbal dont la personne n'est pas certaine de conserver son emploi les 12 prochains mois et qui veut changer d'emploi ;
 - d. Un emploi indépendant insatisfaisant (des travailleurs indépendants qui veulent changer d'emploi);
 - e. Inactif et non scolarisé, souhaitant chercher du travail plus tard.
- III. Transition non commencée - Un jeune qui « n'a pas transité » se trouve dans l'une des situations suivantes :
 - a. Se trouve encore dans le système éducatif et reste inactif;
 - b. Inactif et non scolarisé, sans l'intention de chercher du travail

5.1 LES ÉTAPES DE LA TRANSITION PAR SEXE, NIVEAU D'ÉDUCATION, GROUPE D'ÂGE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE

5.1.1

 Graphique 14

RÉPARTITION DES JEUNES SELON L'ÉTAPE DE TRANSITION PAR SEXE (%)



SOURCE : ETV-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



L'analyse suivant le milieu de résidence révèle que le milieu urbain compte la plus grande proportion de jeunes n'ayant pas amorcé leur transition tandis que le milieu rural présente la plus grande proportion des jeunes ayant terminé leur transition. En effet, 30,0 pour cent des jeunes du milieu urbain n'ont pas encore commencé leur transition alors que ce taux est de 12 pour cent dans le milieu rural. D'autre part, comme les résultats de l'ETVA 2013 l'avaient montré, la part des jeunes ayant achevé leur transition vers la vie active est relativement plus importante en milieu rural : 4 jeunes sur 10 arrivent à cette phase de transition en milieu rural contre 3 jeunes sur 10 en milieu urbain. D'une façon cohérente, plus les jeunes sont âgés, plus ils sont nombreux à avoir achevé leur transition. Ainsi, 6 jeunes âgés de 25 à 29 ans sur 10 ont « transité ». L'analyse selon le sexe montre qu'il y a plus de femmes qui sont en transition que d'hommes et les hommes ont une proportion plus élevée pour les jeunes qui n'ont pas encore commencé leur transition.

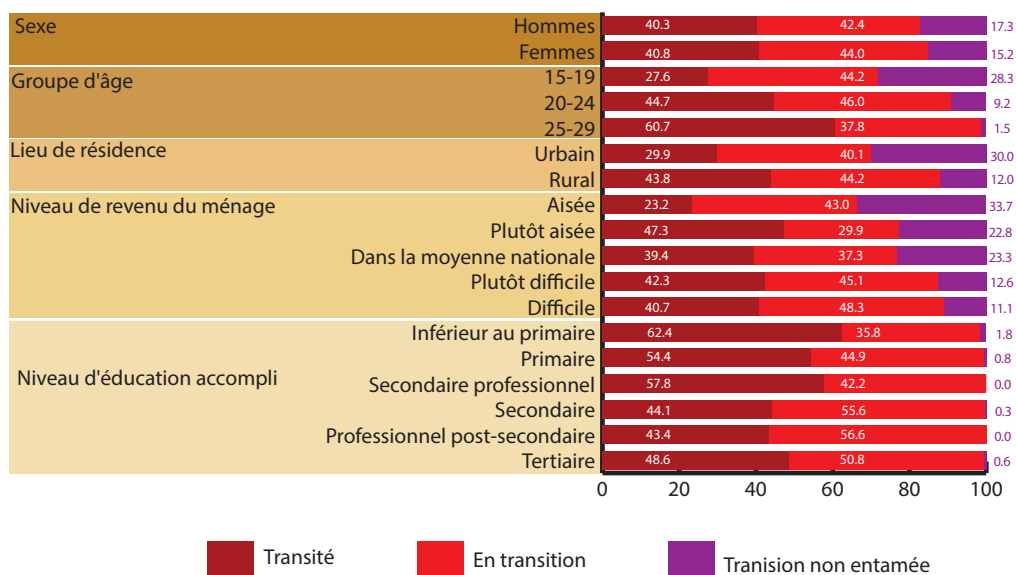
Le niveau d'instruction des jeunes est l'un des éléments déterminant de la transition. Il ressort des résultats de l'ETVA que les jeunes avec un niveau d'éducation inférieur au primaire sont ceux qui ont plus achevé leur transition (62,4 pour cent). La part des jeunes en transition augmente avec le niveau d'éducation. Ainsi 50,8 pour cent des jeunes qui ont atteint un niveau d'université ou supérieur sont en transition. On pourrait interpréter ces résultats avec les périodes de chômage qui augmentent avec le niveau d'éducation atteint. Les jeunes qui ont des diplômes universitaires sont susceptibles d'attendre des emplois qui correspondent à leurs qualifications alors que les jeunes avec peu d'éducation se rendent sur le marché de travail et en général ils sont plus susceptibles de travailler comme des travailleurs indépendants et ainsi ils achèvent leur transition plus facilement.

5.1.2



Graphique 15

RÉPARTITION DES JEUNES ÂGÉS DES 15-29 ANS SELON LES ÉTAPES DE LA TRANSITION ET LE NIVEAU D'ÉDUCATION, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

5.2

LES JEUNES QUI N'ONT PAS ENCORE COMMENCÉ LEURS TRANSITIONS

En 2015 presque 2 jeunes sur dix n'ont pas encore entamé leur phase de transition. Et 96,2 pour cent de ces jeunes sont dans le système éducatif (Tableau 25). Parmi les jeunes hommes qui n'ont pas encore commencés leur transition, 97,3 pour cent sont à l'école et seulement 2,7 pour cent sont des inactifs qui ne souhaitent pas travailler dans le futur. En revanche chez les jeunes

femmes, la part des inactifs non-étudiants est plus élevée avec un taux de 4,8 pour cent.

5.2.1 ???



Tableau 25

JEUNES QUI N'ONT PAS ENCORE COMMENCÉ LEUR TRANSITION			
	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES
Inactifs étudiants	96.2	97.3	95.2
Inactifs non-étudiants ne souhaitant pas travailler	3.8	2.7	4.8
ENSEMBLE	100.0	100.0	100.0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

La plupart de ces jeunes sont des jeunes âgés entre 15 à 19 ans (80,6 pour cent). Selon le graphique 16, en 2015, 3 jeunes du milieu urbain sur 10 n'ont pas entamés leur phase de transition et un jeune rural sur dix est dans cette situation. La difficulté financière

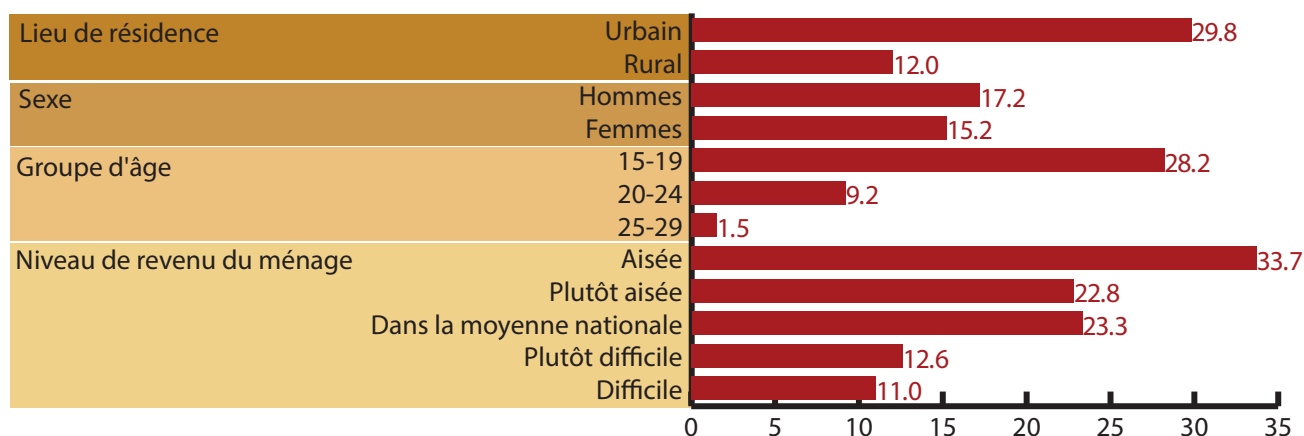
des ménages est un des motifs qui mettent les jeunes dans des dispositions inévitables à s'insérer vers la vie active. En effet, un jeune du milieu pauvre seulement n'a pas commencé sa phase de transition.

5.2.



Graphique 16

PROPORTION DES JEUNES N'AYANT PAS AMORCÉ LEUR TRANSITION SELON LE GROUPE D'ÂGE, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, LA SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

5.3 LES JEUNES EN TRANSITION

43,2 pour cent des jeunes malgaches sont en transition vers la vie active en 2015. La plupart d'entre eux sont des travailleurs indépendants non satisfaits de leur emploi (61,3 pour cent) et des jeunes étudiants qui travaillent (18,7 pour cent). La part importante de jeunes insatisfaits traduit le caractère précaire de l'emploi des jeunes et l'inadéquation du marché du travail par rapport à leurs attentes. Les résultats de l'ETVA montrent que presque 5 jeunes sur 10 issus des ménages en difficulté financière sont en transition en

2015. Cette situation traduit la nécessité pour les jeunes à venir en aide à leur ménage.

Le graphique 17 suivant présente les sous-catégories des jeunes en transition selon le sexe, le milieu de résidence, la situation financière du ménage et le niveau d'éducation.

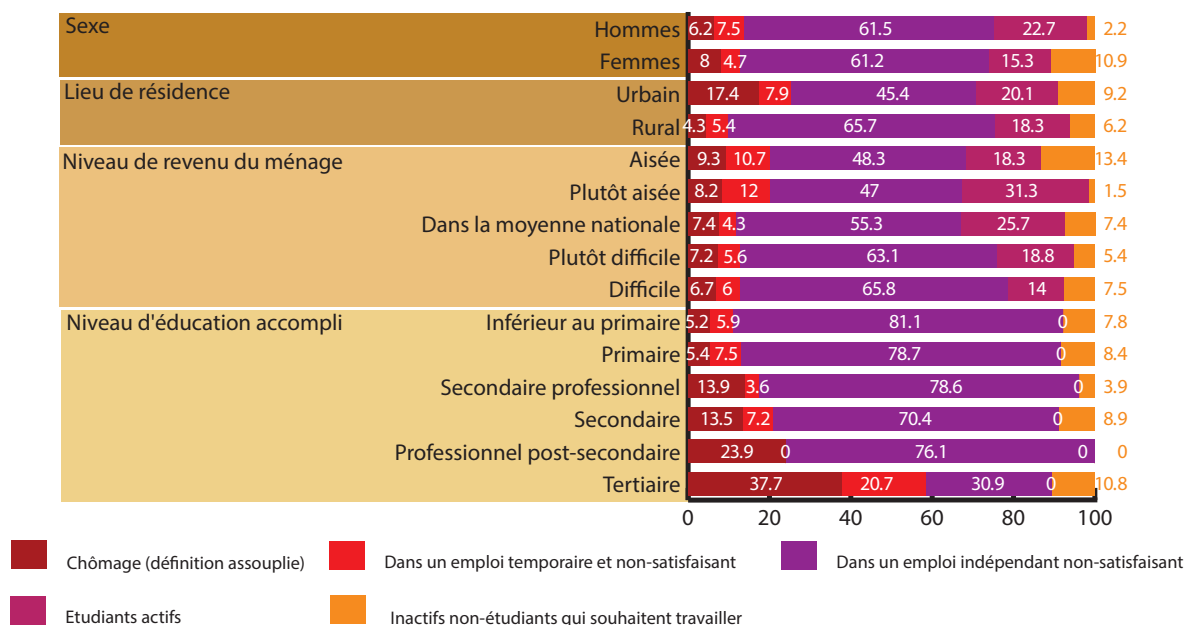


5.3.1



Graphique 17

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES EN TRANSITION SELON LES SOUS-GROUPES DE TRANSITION



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

A Madagascar, une part importante des jeunes en transition occupent des emplois indépendants non-satisfaisants (61,3 pour cent). Un autre groupe important est celui des étudiants actifs sur le marché de travail (18,7 pour cent). Près de 7 pour cent des jeunes en transition étaient chômeurs ou des inactifs non-étudiants souhaiteraient travailler dans le futur et 6 pour cent des jeunes étaient dans un emploi temporaire non-satisfaisant.

En prenant en compte le niveau d'instruction, il apparaît que, parmi les jeunes qui sont en transition, près de 38 pour cent de ceux qui

ont atteint le niveau universitaire sont au chômage. Cependant 81,1 pour cent des jeunes qui ont un niveau inférieur au primaire et 78,7 pour cent des jeunes qui ont un niveau primaire ont un emploi indépendant non-satisfaisant. Alors que les jeunes qui ont un niveau d'éducation élevé cherchent un travail, on observe que les jeunes qui ont un niveau d'éducation faible occupent plutôt des emplois indépendants. On peut conclure qu'il y a une corrélation positive entre le niveau d'éducation atteint et les attentes des jeunes en termes d'emplois de qualité sur le marché de travail.

5.4

CARACTÉRISTIQUES D'UNE TRANSITION RÉUSSIE

En 2015, 40,6 pour cent des jeunes ont achevés leur transition à Madagascar. Cette proportion connaît une baisse par rapport à 2013 (selon la nouvelle définition de la transition). Les données de l'ETVA montrent que seulement 15 pour cent des jeunes transités ont des emplois stables. La majorité des jeunes (82,6 pour cent) ont transités vers un emploi indépendant et satisfaisant. Il est sûr que les emplois qu'ils occupent les jeunes après avoir complété leur transition auront des répercussions sur la qualité des emplois. Par exemple, les jeunes qui ont un emploi indépendant satisfaisants ont peu de chance d'avoir un emploi de qualité qui leur offre une certaine stabilité et une rémunération décente. Le graphique 18 se concentre sur les caractéristiques des trois catégories des jeunes qui ont complété leur transition. On voit que la probabilité d'avoir

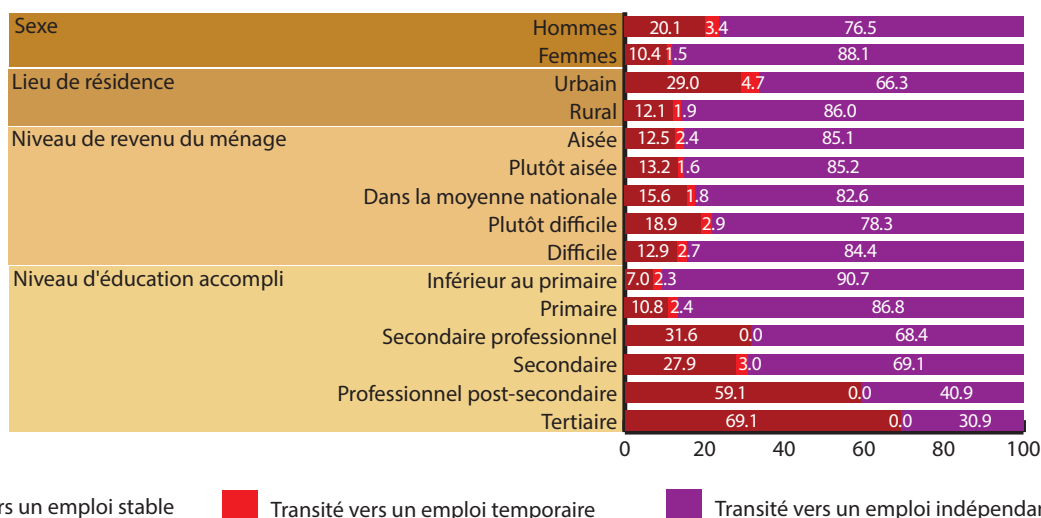
un emploi stable est plus faible chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes (10,4 pour cent pour les femmes et 20,1 pour cent pour les hommes). La probabilité d'avoir un emploi stable est plus élevé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. On observe également que plus le jeune a un niveau d'éducation atteint élevé, plus ils ont la chance d'avoir un emploi stable. 69,1 pour cent des jeunes qui ont complété l'université ou plus ont des emplois stables alors que ce taux est seulement de 10,8 pour cent chez les jeunes qui ont un niveau primaire.

5.1.2



Graphique 18

RÉPARTITION DES JEUNES TRAVAILLEURS AYANT TRANSITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION (%)



■ Transité vers un emploi stable ■ Transité vers un emploi temporaire ■ Transité vers un emploi indépendant et satisfaisant

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

Il ressort du tableau 26 ci-après qu'aussi bien les jeunes travailleurs que les jeunes ayant achevé leur transition sont en majorité dans le métier de l'agriculture, la foresterie et la pêche. En effet, ce groupe de métier occupe environ 66 pour cent des jeunes travailleurs et ceux ayant terminé leur transition. La deuxième profession pour les

jeunes travailleurs est celle des professions élémentaires. 13,7 pour cent des jeunes qui ont un emploi transité occupent une profession élémentaire (Tableau 26). D'une part ces professions ne requiert pas de qualification élevée, d'autre part l'insertion dans ces professions ne nécessitent pas beaucoup de formalités.

5.1.3



Tableau 26

JEUNES « TRANSITÉS » ET LES JEUNES TRAVAILLEURS PAR GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS		
CITP-08	JEUNES TRAVAILLEURS %	JEUNES « TRANSITÉS » %
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	1,5	2,7
Professions intermédiaires	0,6	0,7
Employés de type administratif	0,6	0,8
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	6,6	6,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	65,7	65,8
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	9,5	8,9
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,4	0,6
Professions élémentaires	15,0	13,7
Professions militaires	0,1	0,2
ENSEMBLE	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.



Quand on s'intéresse aux professions des jeunes transités dans les emplois indépendants satisfaisants, on voit que la majorité (78,3 pour cent) travaille comme des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Cependant les professions élémentaires restent l'occupation la plus populaire dans

les professions qui offrent un emploi stable ou un emploi temporaire satisfaisant avec près d'un jeune sur deux qui travaillent dans cette occupation pour les deux grandes catégories des jeunes qui ont transité.

5.5 CHEMINS ET LONGUEURS DES TRANSITIONS

Les durées ci-dessous sont calculées en utilisant les dates auxquelles les jeunes ont commencé à (i) leur premier emploi, (ii) à leur premier emploi transité, (iii) à leur emploi actuel transité à partir de leur date de sortie du système éducatif ou à partir de leur première expérience sur le marché de travail. Les résultats montrent qu'une fois les jeunes se rendent sur le marché de travail, ils mettent 1,3 mois avant de trouver un premier emploi et ils ont besoin de presque 14 mois avant d'obtenir leur premier emploi stable et/ ou satisfaisant.

Si on restreint l'analyse à des jeunes qui ont déjà été scolarisés, on voit que ces jeunes trouvent leur premier emploi dans un délai de 2,9 mois et ils attendent plus que 15 mois avant de trouver un

emploi stable et/ ou satisfaisant. L'analyse selon le sexe montre que les jeunes femmes malgaches mettent moins de temps à trouver un emploi considéré transité par rapport aux jeunes hommes malgache (13,2 mois pour les femmes et 18 mois pour les hommes). On peut observer qu'une fois les jeunes sont transités, certains d'entre eux peuvent changer de travail ou arrêter de travailler et ensuite se rendre de nouveau sur le marché de travail pour divers raisons. Lorsqu'on prend en compte ces changements de situation, il est logique que la durée moyenne pour atteindre leur emploi actuel transité soit plus longue que la durée mise pour atteindre un premier emploi transité. A Madagascar, les résultats montrent qu'il a fallu près de quatre ans en moyenne à une jeune personne pour achever son emploi actuel transité.

5.5.1

 Tableau 27

DURÉE MOYENNE DE TRANSITION (EN MOIS)			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE SUR LE MARCHÉ DE TRAVAIL			
Au premier emploi	0,6	1,9	1,3
Au premier emploi transité (y compris transition directe)	15,6	11,8	13,6
À l'emploi actuel transité (y compris transition directe)	44,7	48,8	46,7
DURÉE DEPUIS LA SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF			
Au premier emploi	2,6	3,1	2,9
Au premier emploi transité (y compris transition directe)	18	13,2	15,4
À l'emploi actuel transité (y compris transition directe)	47,3	50,6	48,9

SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

À Madagascar, presque 4 jeunes sur 10 âgés de 15 ans à 29 ans ayant transité ont connu une transition directe (embauche directe dans l'emploi actuel stable ou satisfaisant dès la première expérience professionnelle après avoir quitté l'école) en 2015. Ce chiffre a connu une petite baisse depuis 2013. Mais ce résultat cache beaucoup de disparité en regardant chaque catégorie des transités. La transition directe semble plus facile vers un emploi indépendant satisfaisant mais elle l'est moins dans les emplois stable ou temporaire satisfaisant. En effet, comme en 2015 36,8 pour cent des

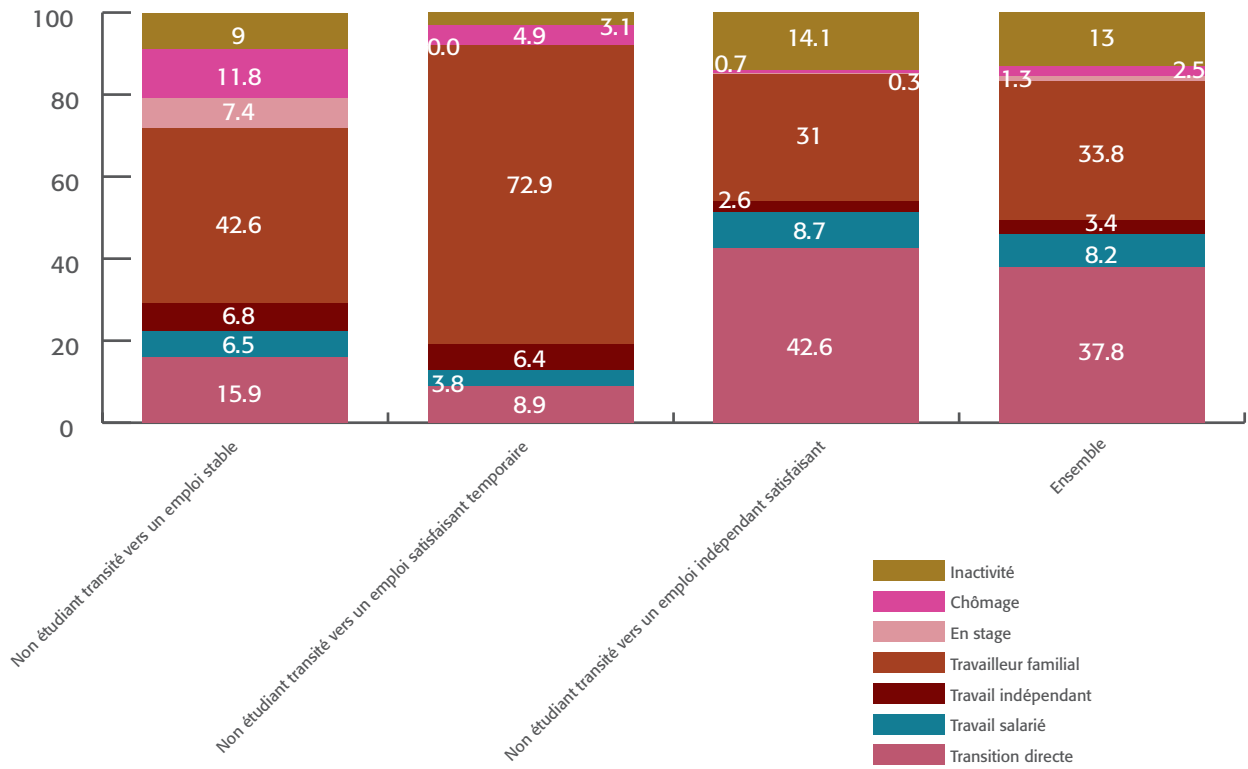
travailleurs familiaux et 39,9 pour cent des travailleurs indépendants ont connu cette étape de la transition. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'insertion dans l'entreprise familiale est plus facile et plus conviviale. Par contre parmi 10 jeunes salariés, moins de deux jeunes ont connu une transition directe. On constate aussi que comme en 2015 les jeunes non étudiants transités vers un emploi satisfaisant et temporaire étaient auparavant à 72,9% des travailleurs familiaux.

5.5.2



Graphique 19

RÉPARTITION DES JEUNES (EN %) AYANT TRANSITÉ VERS UN EMPLOI STABLE ET/OU SATISFAISANT SELON LE STATUT D'OCCUPATION ÉCONOMIQUE ANTÉRIEURE



SOURCE : ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM.

CHAPITRE VI

IMPLICATIONS POLITIQUES





Ce rapport a révélé des défis majeurs pour le marché du travail en général, et le marché du travail des jeunes en particulier, à la fois sur l'offre et la demande. Les politiques visant à améliorer la qualité globale de l'éducation et la création d'une jeune main-d'œuvre qualifiée sont nécessaires, mais cela en soi ne va pas améliorer la demande de travail. Celle-ci est influencée par l'interaction de

plusieurs éléments clés tels que les politiques d'investissement, le commerce, l'environnement des affaires, la croissance du secteur privé, entre autres. Les recommandations qui suivent couvrent des mesures du côté de l'offre et du côté de la demande pour assurer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

6.1

RENFORCER L'ACCÈS À L'EMPLOI PAR UNE ÉDUCATION ET UNE FORMATION REQUISES PAR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

La situation actuelle nécessite une adéquation formation – emploi. Il est primordial que le contenu des formations réponde aux besoins des entreprises. D'une part, il faut mettre l'accent sur les formations professionnalisantes. D'autre part, il est nécessaire de faire le lien entre les formations académiques et le monde des entreprises

afin que les connaissances acquises soient directement mises à profit. En particulier, il faut utiliser pleinement toutes les capacités dans le secteur des Techniques de l'Information et de la Communication. Il faut établir un partenariat efficace entre les centres de formation et les entreprises à travers des stages, apprentissages...

6.2

AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET AUX INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

Les organismes de conseil orientent les jeunes dans leur recherche. Un partenariat avec les groupements d'entreprises facilitera les stages en entreprise, les formations professionnelles. Au niveau du système éducatif, on peut instaurer une prise en charge dès le système scolaire dans la formation des jeunes, les conseils

d'orientation des carrières, la recherche d'emploi à différents niveaux : secondaire, technique, professionnel. Endiguer le phénomène de décrochage qui risque de nuire à terme à la qualité de la population active. En ce qui concerne le système éducatif actuel.

6.3

AUGMENTER LA DEMANDE DU MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES CIBLÉS

Le gouvernement doit entreprendre des mesures de politique économique tournées vers la création d'emploi pour les jeunes. La politique commerciale doit tendre à exploiter tous les potentiels d'exportation, favoriser l'accès au marché international et, en particulier au marché de la sous-région : COMESA, COI. Il faut mettre en exergue des mesures en faveur des IDE, favoriser le développement du secteur privé vers des marchés spécifiques : AGOA, zones franches, etc., et adapter en conséquence les politiques fiscales. Afin de leur permettre d'embaucher, il faut améliorer le dynamisme du secteur privé à travers différentes mesures : incitations fiscales, accès au crédit, simplification des procédures de création d'entreprises, lutte contre la corruption. Par ailleurs, des mesures en faveur de l'auto-emploi et de la création de microentreprises

pourront développer l'entrepreneuriat, accès au crédit afin de faciliter la création de sa propre entreprise. La mise en valeur des micro-entreprises et de l'auto-emploi favorisera la résorption du surplus de demande de travail.

6.4

ASSURER L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES.

L'accumulation du capital humain est une condition pour un développement du pays. La pression économique au niveau des ménages ne permet pas aux jeunes d'achever leur formation et éviter une insertion précoce sur le marché du travail. Cela passe par des mesures de réduction de la pauvreté et par une croissance

pro-pauvre. Il faut faire en sorte que les jeunes sortent le plus tard possible du système éducatif, avec les qualifications appropriées. Actuellement, le système d'enseignement technique et de formation professionnelle est peu diversifié et n'intègre pas suffisamment les nouvelles technologies.

6.5

PROMOUVOIR UN TRAVAIL DÉCENT.

Travail productif et convenablement rémunéré, sécurité au travail, protection sociale, etc. Créer du travail dans les industries et les services, en dehors de l'agriculture qui est à faible valeur ajoutée. Le contexte actuel se caractérise par une forte concentration dans les secteurs à faible valeur ajoutée, notamment l'agriculture et le secteur informel. L'importance du secteur informel se traduit par le fait qu'il occupe la majeure partie de l'emploi des jeunes. Les emplois

dans ce secteur se caractérisent par conditions de travail très pénibles, leur précarité induisant une faible productivité. Les mesures à prendre doivent tendre à une intégration progressive des activités de ce secteur dans le secteur formel, application des normes de travail. En résumé, prendre en compte les caractéristiques du secteur informel et l'intégrer dans la création d'emplois décents: davantage de valeur ajoutée, de productivité.

6.6

RENFORCER LES MÉCANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES INFORMELLES

L'accès au financement est toujours répertorié comme une contrainte majeure pour les entreprises pour accroître leur capacité via les investissements menant à la création de nouveaux emplois. Ceci est particulièrement important dans un pays comme Madagascar où la majorité des établissements sont des micros et petites entreprises. Par conséquent, les mesures visant à améliorer l'inclusion financière sont susceptibles de stimuler la demande de main-d'œuvre et générer de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes. Dans le même temps, il y a une foule d'autres mécanismes de soutien qui peuvent aider à augmenter la productivité et les conditions de travail des micros et petites entreprises, où tant de jeunes sont engagés, notamment dans les domaines macro-et micro-économiques suivants d'intervention :

- Au niveau macroéconomique : rationaliser et simplifier l'enregistrement des entreprises et régimes de licences ; simplifier l'administration fiscale ; examiner la propriété foncière, créer un environnement favorable pour les entreprises ; introduire des mesures incitatives pour le respect du cadre juridique et réglementaire ;
- Au niveau microéconomique : appuyer la formation de l'esprit d'entreprise, réduire la vulnérabilité à travers l'extension des filets de sécurité sociale, introduire la sécurité et la formation en santé pour les travailleurs à domicile et les petites entreprises, améliorer l'accès aux marchés ; soutenir le développement de mécanismes de soutien par les pairs à travers l'organisation et via les membres de l'entreprise et les organisations de travailleurs informels.





Quelques définitions des statistiques du marché du travail

1. Les unités statistiques suivantes sont définies selon les normes de la Conférence internationale des statisticiens du travail :
 - a. Les travailleurs comprennent toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui, durant une semaine de référence :
 - ont travaillé pour un salaire ou un bénéfice (en espèces ou en nature) pendant au moins une heure ;
 - étaient temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, congés, études, pause dans l'activité de l'entreprise, etc.), mais qui ont un lien formel avec leur emploi ;
 - ont effectué un travail sans salaire pour un gain familial.
 - b. Les chômeurs comprennent toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui répondent aux trois conditions suivantes au cours de la semaine de référence :
 - ne travaillent pas (selon la définition mentionnée ci-dessus) ;
 - étaient activement à la recherche d'un emploi ou ont pris des mesures concrètes pour démarrer leur propre entreprise ;
 - sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux prochaines semaines suivant la semaine de référence.
 - c. Les personnes qui n'appartiennent ni au groupe des travailleurs ni à celui des chômeurs sont classées dans la population non active (également appelée population inactive).
2. La Classification internationale des types de professions (CITP) catégorise la population occupée sur la base de leur contrat d'emploi explicite ou implicite, comme suit :
 - a. Employés (également travailleurs salariés) sont tous les travailleurs qui occupent un « emploi rémunéré », bénéficient d'un contrat explicite (écrit ou oral) ou d'un contrat de travail implicite qui leur donne une rémunération de base qui n'est pas directement dépendante du revenu de l'unité pour laquelle ils travaillent.
 - b. Employeurs : sont les personnes qui, travaillant à leur propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupent un « emploi indépendant » (c'est-à-dire un emploi dont la rémunération est directement dépendante des bénéfices provenant des biens et services produits) et, à ce titre, peuvent engager sur une base continue une ou plusieurs personnes qui travaillent pour eux comme employé(s).
 - c. Travailleurs à leur propre compte sont ceux qui, travaillant seul ou avec un ou plusieurs partenaires, occupent un « emploi indépendant » et n'engagent pas, sur une base continue, des employés pour travailler pour eux.
 - d. Travailleurs familiaux (non rémunérés) sont des travailleurs qui occupent des emplois « indépendants » comme travailleurs à leur compte dans un établissement axé sur le marché exploité par une personne vivant dans le même ménage.
3. La période de référence à laquelle les questions de l'activité économique se rapportent est la semaine précédant la semaine de l'interview.
4. Les unités suivantes sont également définies dans l'analyse des ETVA, mais sont en dehors du champ d'application de celles définies dans le cadre international des statistiques du marché du travail et observées au point 1 ci-dessus :
 - a. Chômeur (au sens large) – une personne sans emploi et disponible pour travailler (assouplissement de la recherche d'emploi des critères du point 1.b. ci-dessus).
 - b. Emploi régulier – la somme des employés avec un contrat (oral ou écrit) dont la durée est de 12 mois ou plus et des employeurs; les indicateurs sont donc un mixte des informations sur l'état de l'emploi et les situations de marché.
5. Un emploi informel est mesuré selon les directives recommandées par la 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. Il comprend les sous-catégories de travailleurs suivantes :
 - a. Les employés rémunérés dans des « emplois informels », c'est-à-dire des emplois ne donnant pas droit à la sécurité sociale, aux congés payés annuels ou aux congés maladie payés ;
 - b. Les employés rémunérés dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée;
 - c. Les travailleurs à leur propre compte dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée ;
 - d. Les employeurs dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée ;
 - e. Les travailleurs familiaux non rémunérés.

